

LE TUTEUR ET LA PERSONNALISATION
A L'ECOLE SECONDAIRE POLYVALENTE DU QUEBEC

par Jean Delorme, F.I.C.

Thèse présentée à la Faculté des Arts,
Département des Sciences religieuses
de l'Université d'Ottawa, en vue de
l'obtention de la Maîtrise ès Arts.

*Grande finale
le 7 octobre 1968
M. J. Delorme
Secrétaire*

Ottawa, Canada, 1968

UMI Number: EC56260

All rights reserved

INFORMATION TO ALL USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if material had to be removed, a note will indicate the deletion.



UMI EC56260

Copyright 2011 by ProQuest LLC.

All rights reserved. This edition of the work is protected against unauthorized copying under Title 17, United States Code.



ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

RECONNAISSANCE

Cette thèse a été préparée sous la direction de Monsieur Jean-Marie Béniskos, Ph.D., professeur à la Faculté d'Éducation et au Département des Sciences religieuses de la Faculté des Arts de l'Université d'Ottawa.

L'auteur désire le remercier pour les conseils judicieux reçus tout au cours de l'élaboration de sa thèse.

CURRICULUM STUDIORUM

L'auteur, Jean Delorme, F.I.C., est né à Montréal, Québec, le 16 mai 1931.

En 1950, l'Ecole Normale des Frères de l'Instruction Chrétienne (Laprairie) lui accorda son Brevet supérieur d'enseignement. En 1955, il obtint son Baccalauréat ès Arts de l'Université de Montréal.

TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
INTRODUCTION	v
I.- LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE	1
1. La révolution scolaire	1
A. Le Rapport Parent	4
B. L'école secondaire polyvalente	6
2. Position du problème: la dépersonnalisation	9
3. La solution du Rapport Parent: le TUTEUR	15
II.- LE TUTEUR	17
1. Le tuteur selon:	
A. Des expériences réalisées hors du Québec	17
B. Le Rapport Parent	22
C. Des expériences au Québec	24
D. Les Directives du Ministère de l'Education	29
2. Définition du tuteur	31
3. Fonction du tuteur	34
4. Qualités requises du tuteur	37
5. Critiques formulées sur le tuteur	42
III.- LA PERSONNALISATION	47
1. Le personnalisme chrétien d'Emmanuel Mounier	48
2. La personne	50
A. Définition et structures	50
B. Critères de personnalisation	54
IV.- LE TUTEUR ET LES CRITERES DE PERSONNALISATION	67
1. L'acceptation dynamique de soi et du réel	70
2. La communication	72
3. La conversion intime	78
4. La liberté engagée	81
5. La découverte de la Valeur transcendante par le cheminement des valeurs	84
RESUME ET CONCLUSION	93
BIBLIOGRAPHIE	98
SOMMAIRE DE <u>Le tuteur et la personnalisation à l'école secondaire polyvalente du Québec</u>	107

INTRODUCTION

Depuis la fin de la dernière guerre; le monde a subi de vastes et rapides changements tels qu'industrialisation, urbanisation, socialisation, sécularisation et démocratisation de l'enseignement. A cause d'un contexte social plutôt traditionnel, le Québec s'était quelque peu tenu à l'écart de tels mouvements; mais, depuis dix ans la situation a complètement changé. Un des domaines les plus touchés fut celui de l'éducation si bien qu'on a pu parler de révolution scolaire. Afin de pouvoir planifier son système d'éducation, le Québec institua une Commission royale d'enquête sur l'enseignement. Par la suite celle-ci, de 1963 à 1966, a publié un rapport communément connu sous le nom de Rapport Parent. De nouvelles structures prirent corps lorsque le Ministère de l'Education voulut en mettre les conclusions en application, de la maternelle à l'université. Au niveau secondaire, on établit la régionalisation et la polyvalence. De son école de rang, l'élève fut transplanté dans un complexe scolaire aux dimensions de cité. D'une école de quatre à cinq cents élèves, le jeune s'est vu noyé dans un monde nouveau de 1,500, 3,000 et même 5,000 étudiants.

Le Rapport Parent avait prévu certains dangers occasionnés par les grands complexes scolaires et pour ce,

INTRODUCTION

vi

il demandait l'instauration du régime des tuteurs. Malgré cela, parents et éducateurs se plaignent que de telles écoles polyvalentes dépersonnalisent les jeunes.

En juin 1966, deux étudiantes au Ph.D. à l'Université d'Ottawa, Faculté d'Education, s'interrogeaient au sujet du dialogue et des relations professeur-élève, au niveau secondaire. Elles concluaient leur thèse en s'interrogeant sur le tuteur, ce nouveau venu dans le domaine de l'éducation. Pourrait-il favoriser le dialogue et ces relations si importantes aux adolescents? Pourquoi remplacer le titulaire par le tuteur et enlever ainsi à la "classe" un de ses principaux éléments de formation?

L'auteur a cru qu'il serait bon de poursuivre cette recherche en étudiant ce que doit être le tuteur: définition, rôle, qualités. En second lieu, face au dit problème de dépersonnalisation, le tuteur, comme solution prévue, est-il le personnage apte à favoriser la personnalisation à l'école secondaire polyvalente?

Dans le premier chapitre, l'auteur étudiera la situation scolaire dans le contexte actuel du Québec. Ceci lui permettra de mettre en lumière le problème posé par l'école polyvalente. La solution trouvée par le Rapport Parent au problème de dépersonnalisation exigera de connaître ce qu'est le tuteur et de voir si à l'école polyvalente du Québec, le tuteur ne pourrait pas être un

INTRODUCTION

vii

des principaux agents de personnalisation selon les théories d'Emmanuel Mounier, à ce sujet. Telle est l'hypothèse de travail de cette recherche.

Dans le deuxième chapitre, à la lumière de ce que l'on a réalisé ailleurs, des recommandations du Rapport Parent, des expériences faites au Québec et des toutes dernières directives du Ministère de l'Éducation sur le sujet, l'auteur définira ce qu'est le tuteur, il établira ses fonctions et déterminera les qualités requises de la part de cet éducateur. A la fin, il lui faudra se demander ce qu'en pense le monde des éducateurs.

Le troisième chapitre veut définir les termes utilisés. Au Québec où le christianisme constitue une réalité sociologique, est-il possible de parler de personnalisation sans référence aux données chrétiennes? L'auteur choisit l'école de pensée d'Emmanuel Mounier parce qu'il présente une conception totale de la personne fondée sur les données de la foi chrétienne. A quels critères peut-on juger si un milieu ou un groupe humain personnalise? La réponse à cette question nous permettra de juger si le tuteur peut être un des principaux agents de personnalisation à l'école polyvalente.

C'est donc dans le quatrième chapitre que l'on fera l'évaluation du tuteur comme agent de personnalisation. Il sera possible alors de juger des résultats

INTRODUCTION

viii

positifs apportés par la recherche et dans le cas contraire, de chercher à fixer de quelle manière elle pourrait apporter des solutions au problème.

CHAPITRE PREMIER

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

Aussi longtemps que la société québécoise est demeurée rurale et traditionnelle, son évolution a suivi le rythme des générations; le changement est maintenant si rapide qu'on pourrait le qualifier de révolution.

Tout en faisant allusion aux grands mouvements modernes tels que l'ère technologique, l'industrialisation, l'urbanisation, la socialisation et la sécularisation, l'auteur veut s'attarder ici sur la démocratisation de l'enseignement. Cette étude formera un fond sur lequel se détachera mieux le problème scolaire du Québec.

1. La révolution scolaire.

L'explosion scientifique en cours durant les guerres 1914-1918 et 1939-1945 a amené des innovations telles qu'il est impossible de prévoir quelles répercussions elles auront sur la vie industrielle et sociale de demain¹. Par suite de l'industrialisation, les emplois tertiaires se multiplient si bien que bientôt ils représenteront de 70% à 80% du travail de la population active

¹ Louis-Philippe Audet, Le système scolaire du Québec, Montréal, Beauchemin, 1967, p. 210.

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

2

des pays industrialisés². Notre société se transforme, elle devient urbaine. En effet, en 1871 le milieu urbain ne groupait que 23% de la population tandis qu'aujourd'hui plus de 75% des Québécois vivent en ce milieu³. Malheureusement on constate que l'homme en milieu urbain industrialisé a tendance à se dépersonnaliser⁴.

Les conditions nouvelles amènent l'Etat à prendre en main tout ce qui peut assurer le bien commun des citoyens car on "se rend compte qu'il est seul en mesure de répondre aux exigences de justice sociale et de justice distributive auxquelles la conscience moderne est devenue sensible⁵.

Il semble bien que plus l'homme se cultive, plus les communications lui sont facilitées, plus il développe une mentalité pluraliste. Cependant, le processus d'évolution de la pensée le conduit vers la sécularisation. L'homme séculier reprend en main son autonomie. Il veut se donner des valeurs, des institutions qui soient bien de lui. Sa confiance en lui-même l'amène à une manière

2 Louis-Philippe Audet, op. cit., p. 211.

3 Gouvernement du Québec, Rapport Parent, Vol. I, Montréal, Fides, 1966, n° 95.

4 Philippe Garrigue, "Urbanisation", dans Le Devoir, Montréal, mardi, 23 juin 1964.

5 Rapport Parent, Vol. I, n° 107.

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

3

propre d'exister et de penser⁶.

Il existe aussi une évolution au coeur de tout le renouveau actuel au Québec. Il s'agit de la démocratisation de l'enseignement qu'on peut appeler ici, explosion scolaire. Pierre Angers écrit:

La génération de l'enseignement est un phénomène lié à l'avènement de la civilisation technique; la société scientifique et industrielle est incapable de subvenir à ses besoins de subsistance et de développement sans un enseignement de masse⁷.

Considérée seulement sous l'angle de la scolarisation, la démocratisation de l'enseignement a fait des progrès notables au cours des dernières années.

Par rapport au groupe des 13 à 16 ans, le taux de scolarisation est passé de 60% à 80% entre 1960 et 1967. Pour le groupe de 16 ans, de 45% à 65%, de 17 ans, de 28% à 45%, de 18 ans, de 15% à 25%⁸.

Le simple fait d'avoir à loger ces nouveaux élèves, c'est-à-dire, de mettre un pupitre devant eux, souleva un problème de locaux qui n'est pas encore résolu. Que dire maintenant des maîtres qu'il fallut trouver... et de leur compétence comme enseignants et éducateurs?

6 Jean Proulx, "Construire le Québec", dans Maintenant, n° 63, mars 1967, p. 105.

7 Pierre Angers, Relations, n° 315, avril 1967, p. 104.

8 Yves Martin, Hebdo-Education, vol. 4, n° 15, 13 octobre 1967, p. 139.

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

4

Les études supérieures ne sont plus maintenant accessibles à quelques uns seulement. Tous, de par les avantages de la gratuité scolaire, peuvent faire leur cours secondaire, technique, entrer dans un C.E.G.E.P. et, plusieurs d'entre eux, avoir accès à l'université.

Les effectifs étudiants accrus provoquent du même coup une explosion culturelle: c'est l'accession des masses à la culture. Les univers de connaissance (humanités, science moderne, technique, culture populaire) se compénètrent, s'influencent mutuellement et provoquent la naissance d'un nouvel humanisme⁹.

A. Le Rapport Parent.

Après avoir tracé à grands traits l'évolution rapide que connaît le Québec dans le domaine de l'éducation, l'auteur veut maintenant plonger plus avant et souligner deux éléments essentiels de cette évolution: le Rapport Parent et l'école polyvalente.

Pour résumer la "révolution tranquille" du Québec dans le domaine de l'éducation, il suffit de mentionner le Rapport Parent, car

c'est le document qui restera pour le prochain quart de siècle, comme un livre de sagesse qu'il faudra consulter et qui apportera lumière et conviction à tous ceux-là qui doivent préparer les adolescents à assumer résolument leur mission d'hommes et de citoyens du monde¹⁰.

⁹ Fédération des Collèges Classiques, La présence de l'Eglise en éducation, Montréal, 1966, p. 26.

¹⁰ Louis-Philippe Audet, op. cit., p. 79.

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

5

Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'Université Laval, à Québec, présidait cette Commission royale d'Enquête sur l'Enseignement composée de huit membres. Le rapport de cette commission représente le plus grand effort jamais fait en ce domaine au Québec, pour ne pas dire au Canada. En un mot, on peut le considérer comme la "Grande Charte" d'une véritable réforme scolaire.

De 1963 à 1966, le Rapport Parent fut publié en cinq volumes. Pour faciliter ses références à l'ouvrage, l'auteur s'en tiendra à la division suivante telle que présentée par Louis Philippe Audet dans: Le système scolaire du Québec¹¹.

- Volume I: Les structures supérieures du système scolaire, remis en avril 1963;
- Volume II: Les structures pédagogiques (structures et niveaux d'enseignement);
- Volume III: Les structures pédagogiques (programmes d'études et services éducatifs) Vol. II et III remis en novembre 1964;
- Volume IV: L'administration de l'enseignement (diversité religieuse, culturelle et unité de l'administration);
- Volume V: L'administration de l'enseignement (financement, les agents de l'éducation) Vol. IV et V, remis en mai 1966.

De 1960 à nos jours de très nombreuses lois ont donné un nouveau visage au système d'éducation de l'Etat

11 Louis-Philippe, op. cit., p. 71.

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

6

du Québec. Parmi les plus importantes, il faut mentionner le fameux Bill 60, adopté au printemps de 1964, par lequel le gouvernement du Québec se donnait un ministère de l'éducation vraiment responsable devant le peuple. Puis suivirent l'Opération "55" et les Règlements destinés à accélérer la réforme scolaire, spécialement le Règlement no 1. Celui-ci établissait la polyvalence à l'école secondaire régionale, telle que constituée par l'Opération "55".

B. L'école polyvalente.

L'école polyvalente conseillée par le Rapport Parent devait être constituée à partir des recommandations suivantes:

- (45) Nous recommandons que l'enseignement secondaire soit conçu en fonction de deux objectifs: une formation générale, commune et une orientation plus ou moins poussée, selon les besoins particuliers.
- (46) Nous recommandons que l'enseignement secondaire s'organise dans des écoles polyvalentes, offrant une diversité de cours et de services correspondant à la diversité des talents, des goûts et des besoins des jeunes de 12 à 16 ou 17 ans.
- (50) Nous recommandons qu'il y ait à l'école secondaire deux catégories de cours: des cours obligatoires et des cours-options.
- (67) Nous recommandons la régionalisation de l'enseignement secondaire requise pour constituer des écoles polyvalentes de 1,000 à 1,200 élèves¹².

¹² Rapport Parent, Vol. II, rec. 45-46-50-67.

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

7

Le nouveau système d'options offre donc une programmation comportant une série de matières facultatives. Le système d'options graduées, pour sa part prévoit des rythmes différents et leur offre des choix qui correspondent à leurs besoins particuliers. Le système de promotion par matière permet à l'étudiant d'être promu dans chaque matière réussie, de sorte qu'il ne redouble plus une classe mais reprend les seules matières dans lesquelles il a échoué¹³. Lors d'une causerie, Soeur Laurent-de-Rome, membre de la Commission Parent, a mentionné que le système polyvalent avait pour principes: A) la polyvalence des cultures actuelles, B) leur complémentarité et la nécessité de la formation à la communication entre des humains aux goûts et aptitudes différentes¹⁴.

Comme le fait remarquer le Rapport Parent, l'établissement de la polyvalence exige que l'on mette à la disposition des élèves: bibliothèque, laboratoires de différentes matières, ateliers, gymnases, cafétéria, etc... et pour qu'un tel ensemble soit économiquement rentable, il demande un réservoir suffisant de population. Les grandes villes répondent facilement à ces exigences;

¹³ C.E.C.M., Bulletin d'Information, vol. 2, n° 4, avril 1966, p. 30.

¹⁴ Soeur M. Laurent-de-Rome, Conférence, Montréal, 23 janvier 1965.

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

8

dans les milieux ruraux par contre, il est nécessaire de regrouper les élèves, ce qui entraîne une organisation adéquate de transport scolaire.

Des études ont établi que le chiffre optimum de la population d'une école polyvalente se situe entre 1,000 et 1,200 élèves [...]. La dimension de l'école secondaire polyvalente est donc déterminée par cette préoccupation de qualité et de rentabilité des cours et aussi par la préoccupation d'éviter le gigantisme¹⁵.

Il est très intéressant de confronter ces données avec ce qui se fait en pratique; ainsi, le document émis par le Ministère sur l'Opération "55" mentionne ceci:

Un minimum de 1,500 élèves (garçons et filles) est requis pour une organisation pédagogique et économique rationnelle [...]. Il est à noter que tout groupement supérieur à 1,500 élèves permettra à la commission scolaire régionale d'offrir un éventail plus large d'options¹⁶.

La C.E.C.M. se dit prête à réaliser l'"école idéale" secondaire de près de 500 à 600 élèves par année de cours soit, 2,500 élèves au total¹⁷, pour dire en octobre 1966, que la future école polyvalente est destinée à 3,000 élèves de 12 à 16 ans¹⁸. Et même, d'après le Ministère de

¹⁵ Rapport Parent, Vol. II, n° 241, p. 143-144.

¹⁶ Ministère de l'Éducation, Opération 55, Guide de présentation d'un plan d'équipement régional, Québec, p. 4.

¹⁷ C.E.C.M., Bulletin d'Information, vol. 1, n° 4, avril 1965, p. 24.

¹⁸ Id., vol. 2, n° 8, oct. 1966, p. 60.

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

9

l'Education, l'école polyvalente type pourrait recevoir en 1971, 3,600 élèves¹⁹.

Il est donc à prévoir que l'école polyvalente formera un complexe scolaire gigantesque puisque le projet type comprend:

56 locaux réguliers, deux amphithéâtres, trois salles d'athlétisme, quatre gymnases, une bibliothèque pouvant contenir 360 élèves (soit 10% de l'ensemble) à la fois, un auditorium de 700 places, un centre audio-visuel connexe à la bibliothèque. A ceci, il faut ajouter une série de locaux: l'aumônerie, la chapelle, des salles pour 200 professeurs, d'autres pour les associations d'étudiants, les services psycho-scolaires, une cafétéria et les locaux nécessaires à l'administration²⁰.

Une cité scolaire, quoi!...

2. Position du problème.

Comme il était à prévoir, le Rapport Parent après avoir reçu l'approbation générale a suscité des inquiétudes puis des critiques. Certaines portaient sur la philosophie même de l'éducation telle que présentée par le Rapport Parent, d'autres, sur les structures proposées mais la plupart d'entre elles mettaient en questions certains points concrets ou leurs effets possibles sur l'éducation des jeunes. Parmi les critiques, il en est une

¹⁹ Ministère de l'Education, Hebdo-Education, vol. 2, n° 36, 28 janvier 1966, p. 245.

²⁰ Id., p. 245.

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

10

surtout qu'il faut retenir: la dépersonnalisation à l'école polyvalente.

Une compilation rapide des éléments d'une telle critique permettra de saisir ce que recouvre le terme dépersonnalisation.

L'anonymat menace les élèves des institutions recommandées...²¹

L'anonymat [...] les contacts entre les éducateurs et les élèves deviennent plus rares, plus difficiles et dans certains cas presque impossibles²²

Un système d'enseignement qui favorise la spécialisation dans les cadres d'une école polyvalente de 3,500 élèves ne risque-t-il pas de former prématurément des spécialistes et par surcroît de les déshumaniser²³?

Il faut faire de nos écoles monstres de 3,000 à 4,000, des écoles à taille humaine pour que l'élève ne soit pas perdu...²⁴

On édifie de "véritables usines fonctionnelles" dans lesquelles on noie l'individu, on le dépersonnalise, on l'aliène...²⁵

21 Fédération des Frères Educateurs, Etudes des structures des cours élémentaire et secondaire, Québec, 8 janvier 1965, p. 3.

22 "Conseil diocésain de pastoral, St-Jérôme, Québec", dans Conquête, (F.I.C.), avril 1965.

23 Robert Belle-Isle, "Défi aux éducateurs: l'école polyvalente", dans Maintenant, n° 57, sept. 1966.

24 Viateur Ravary, Colloque des principaux, C.E.C.M., 23 août 1967.

25 Emile Robichaud, Témoins, n° 48, nov. 1967, p. 7.

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

11

Ce qui sortira au bout de la chaîne, sera un produit uniforme, instruit conformément à des normes établies mais surtout vide et dépersonnalisé. Rien de plus facile que de tuer chez l'enfant le respect de lui-même, des autres et des choses: il suffit de le réduire à un numéro, dont l'ho-raire est établi par une calculatrice²⁶.

Dans lequel des nouveaux "supermarkets" scolaires monstrueux de la province qu'on donne actuellement pour modèles, l'élève reçoit-il la direction prévue par le Rapport Parent²⁷?

L'école unique du Rapport Parent est une parfaite niveleuse pour une sorte de fraternité dans la médiocrité; ce sera une monstrueuse gaspilleuse d'hommes²⁸.

Tous les jeunes qui fréquentent des écoles géantes se plaignent de l'absence de contact humain avec leurs professeurs; à qui fera-t-on croire que les "usines-malaxeurs" qu'on s'appête à ériger corrigeront une aussi grave lacune²⁹?

Le gigantisme conduit d'abord à une nette division entre l'administration et les élèves [...] l'administration devient impersonnelle et inhumaine [...] l'élève rencontre la foule dans les corridors, des masses en récréation, des filées impatientes au cafétéria [...] l'école devient une institution sans visage et sans âme. Le déracinement psychologique est réel: le nombre et les dimensions excessives ne lui permettent de s'accrocher à rien de solide...³⁰

26 Dossier, Témoins, n° 47, oct. 1967, p. 14.

27 Jacques Cousineau, Relations, n° 306, juin 1966, p. 875.

28 François-Albert Angers, La Presse, vendredi, 12 mars 1965.

29 Emile Robichaud, "L'école polyvalente, ou la masse contre l'universel", dans Relations, n° 293, mai 1965, p. 141-143.

30 Jean Genest, "L'école régionale polyvalente", dans Collège et Famille, vol. 23, n° 1, février 1966, p. 42.

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

12

La Fédération des Collèges Classiques a entrepris une étude de l'école polyvalente et elle aborde le problème du gigantisme, de la dépersonnalisation sous l'aspect de la relation humaine. Elle déclare:

La réalité indique que, question de nombre, les relations interpersonnelles deviennent parfois irréalisables par empêchement physique [...] l'existence et l'intensité de ces relations sont inversement proportionnelles au nombre des personnes qui se côtoient³¹.

Elle signale aussi les dangers d'une dépersonnalisation du professeur.

Ne sera-t-il pas d'ailleurs perdu lui-même dans la masse de ses collègues? Désireux au départ de s'intégrer à son école, d'y être quelqu'un de responsable, d'utile, d'indispensable, ne deviendra-t-il pas rapidement l'obscur 1/150 des professeurs de la bâtisse³²?

Ces critiques sont-elles justifiées? Sont-elles une réaction de peur devant un phénomène nouveau? Chez nos voisins du sud ou de l'ouest, où depuis longtemps déjà on a établi la polyvalence, qu'en dit-on?

³¹ Fédération des Collèges Classiques, Projet d'étude de la polyvalence, Montréal, dec. 1967, p. 28.

³² Id., p. 29.

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

13

The Commissionners consider that when a school exceeds a certain size the personal contact between teachers and their pupils loses much of its effectiveness. This is particularly true regarding the less measurable aspects of education, which contribute so much to the development of character, and of proper attitudes and deportment on the part of the pupils [...]. It is a valuable part of school experience for pupils to feel at home in their schools and to participate in many school activities. When the school involments become disproportionately large such experiences are lost to many who may need them most³³.

La Commission Royale sur l'éducation en Colombie Canadienne conclut que le nombre total des élèves ne devrait jamais excéder 1,200. "In a large school, a loss of identity is suffered by some students...³⁴" Parlant de décentralisation dans les grandes écoles, la N.E.A. dit: "Can we fight our way out of the red tape and overcentralization in order to personalize and humanize education³⁵?" Dans High School We Need, la "National Education Association" déclare: "A good school plant does not give the impression that the individual is part of a mass, unknown and unimportant to the administration, teachers and fellow students³⁶."

³³ Government of B.C., Report of the Royal Commission on Education, B.C., Canada, 1960, p. 91-95.

³⁴ David Beggs, Team Teaching, Bold New Venture, Bloomington, Indiana University Press, 1966, p. 20.

³⁵ Sam Lambert, "N.E.A. and the World of Education", in N.E.A. Journal, dec. 1967.

³⁶ N.E.A., High School We Need, Washington, 1959, p. 16.

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

14

As a matter of fact, many of our Ontario secondary schools are too large [...]. The principal cannot possibly make the "personal touch" general [...]. His energies are absorbed in the details of organisation inseparable from mass education...³⁷

Une dernière citation nous permettra de faire le point sur la question. Elle provient d'une étude faite en 1959 sur les complexes scolaires à travers le Canada:

The contributors recognized that a school can be too big. But "too big" seems to depend more upon how the school is organized than upon actual enrolment figures [...]. In fact any step taken to decrease the confusion and to develop personal relations between and among teachers and pupils, helps to reduce the feeling of being lost in the crowd [...]. The trend toward larger city schools, so evident during the past decade, appears to have levelled off at an enrolment of somewhere between 1,000 and 1,500³⁸.

Ces nombreux témoignages montrent bien que l'accusation de dépersonnalisation portée contre l'école polyvalente du Québec n'est pas dénuée de fondement. Ce que l'on réalise actuellement chez nous va à l'encontre de ce qui s'est fait ailleurs et même des recommandations du Rapport Parent conseillant d'éviter le gigantisme et de se limiter à un complexe de 1,200 élèves³⁹.

37 J. H. Putman, The Intermediate Division, Ontario School Inspector's Association, Copp Clark, 1959, p. xxiv.

38 University of Alberta, Faculty of Education, Composite High Schools in Canada, Edmonton, 1959, p. 97-102.

39 Rapport Parent, Vol. II, rec. 67.

LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

15

3. Solution du Rapport Parent: le tuteur.

Certains facteurs importants ont dû intervenir pour que le Rapport Parent puisse proposer une polyvalente de 1,200 élèves en 1964 et recommander comme chose normale en 1966 un complexe scolaire de 3,000 étudiants...

Comment le Rapport Parent envisageait-il ce problème de la dépersonnalisation? Guy Rocher, membre de la Commission, nous dit que le Rapport a prévu un "système de tuteurs"⁴⁰. En effet, la rec. 1223, l'exprime clairement:

Quand il est question d'écoles secondaires de 3,000 élèves beaucoup de gens s'inquiètent. Evidemment, dans une telle école, le principal ne connaîtra pas tous les élèves, mais rien n'empêche que chacun des élèves y soit connu et suivi par un ou plusieurs professeurs, jouant le rôle de tuteurs⁴¹.

Quel est donc cet éducateur sur qui repose la responsabilité de bâtir des hommes et non des robots? Quel sera son rôle dans l'école polyvalente? Les qualités requises de ce nouveau venu exigent-elles qu'il soit un "super" éducateur? Est-on justifié de lui demander une si large part dans la personnalisation des jeunes? De quelle personnalisation s'agit-il exactement? A quels

⁴⁰ Guy Rocher, "Dépersonnalisation et tuteur", dans Maintenant, n° 57, sept. 1966, p. 286.

⁴¹ Rapport Parent, Vol. III, n° 1223, p. 343.

critères pourra-t-on juger qu'il y a personnalisation? Le tuteur sera-t-il en mesure de répondre à ces critères? Soeurs Richer et Doyon s'étaient posé de telles questions au sujet du tuteur en guise de conclusion à leurs thèses. La présente recherche veut répondre en partie à certaines de leurs interrogations en ce qui concerne le problème de la dépersonnalisation.

L'auteur pose donc l'hypothèse de travail comme suit: A l'école secondaire polyvalente du Québec, le tuteur pourrait-il être un des principaux agents de personnalisation selon la philosophie du personnalisme chrétien d'Emmanuel Mounier?

CHAPITRE II

LE TUTEUR

Ce chapitre se propose de définir le tuteur, son rôle, et les qualités requises d'un tel éducateur. Cependant, une première démarche s'impose, celle de connaître l'évolution du rôle du tuteur à la lumière de ce qui s'est fait hors du Québec, de ce que demande le Rapport Parent, des expériences faites en ce domaine au Québec même et enfin, des plus récentes directives du Ministère de l'Éducation.

A. Expériences réalisées hors du Québec.

Depuis de très nombreuses années, l'Université d'Oxford pratique le système du tutorat. Le tuteur suit l'étudiant dans son travail personnel. Dès son arrivée, il l'accueille, voit à son inscription et l'assiste dans le choix de ses cours. Périodiquement, le tuteur réunit son groupe pour organiser la vie à l'université. Mais ce qui caractérise le tuteur d'Oxford, c'est l'importance qu'il attache au travail personnel¹.

¹ Cyril Baeley, "The Tutorial System", Report and Handbook, Oxford University Handbook, cité dans Information, Montréal, sept. 1967, p. 8.

Parler de tuteur au niveau secondaire est nouveau. Sous différents noms, des formules plus ou moins mitigées du tutorat, sont appliquées aux Etats-Unis. Depuis plusieurs années déjà les Américains ont adopté la polyvalence et créé des complexes scolaires appelés: "Comprehensive Schools". Pour eux, l'accent est nettement mis sur le groupe sans qu'ils oublient pour autant les individus; cette préoccupation est surtout laissée aux spécialistes des services d'orientation et de psychologie. Ainsi, on parle de "Classroom Teacher" et de "Home Base".

Each student should have a continuing relationship with a staff member who knows him well [...]. The classroom teacher should provide the major portion of the guidance for students...²

Each high school student should be a member of at least one home base group with which he has a continuing relationship³.

La "National Education Association" nous dit pourquoi il importe d'établir une telle organisation:

As individuals shift from one group to group during the elective portion of the program, they may lose a sense of continuity and identity unless they have a home base group to which they feel they belong⁴.

La N.E.A. parlant encore de "Self-contained classroom" ajoute dans une de ses recommandations:

2 N.E.A., The High School We Need, A.S.C.P. Publication, Washington, 1960, p. 25.

3 Id., p. 13.

4 Id., p. 13.

The school should be organized in such a way that it provides opportunity for each student to have a close counseling relationship with competent teachers who know him well⁵. 

Il ne fait aucun doute que:

the teacher, who has the closest and steadiest relationship, should assume a major role in their guidance⁶.

Et c'est afin de favoriser de telles relations que la N.E.A. demande que le professeur ait ce qu'on appelle "Block-of-time instruction" chaque année, pour les trois ans du Junior High School permettant ainsi

for each student to be known well by at least one teacher who can provide for the pupil the kind of personal and intellectual support and help needed at this age of transition⁷.

S'attarder à cette conception permet de saisir à quel point le système que le Rapport Parent veut établir au Québec est inspiré de celui qu'on propose aux Etats Unis. Ce que Davis dit des "homerooms" et des "Classroom Teachers" peut s'appliquer ici à "Foyers" et "Tuteurs".

Because of the increased size and complexity of the American secondary school, most educators to-day consider homeroom organization an absolute necessity⁸.

⁵ N.E.A., Schools for the Sixties, Toronto, McGraw-Hill, 1963, rec. 26, p. 133.

⁶ N.E.A., Junior High School We Need, A.S.C.D. Publication, Washington, 1961, p. 14.

⁷ Id., p. 15.

⁸ Dale E. Davis, Focus on Secondary Education, Glenview, Illinois, Scott, Foresman Co., 1966, p. 213.

D'après lui, leur principale utilité est

to handle such routine school business as official attendance records, collection of various fees and student donations, distribution of report cards, and group guidance⁹.

Le "Homeroom" permet aux professeurs

to assist girls and boys in planning their educational program, solving their personal problems and developing better personal relations¹⁰.

Davis fait aussi remarquer qu'il n'y a pas d'organisation rigoureuse dans l'établissement du système des "Homerooms".

The amount of time set aside for homerooms, the number of meetings and the nature of the meetings also vary from school to school. In some secondary schools the homeroom meets every day for about ten or fifteen minutes and is little more than an administrative device for making announcements and checking attendance. In other schools it meets weekly for thirty minutes or more and is used for guidance, activities related to student government or for social activities¹¹.

Celui qu'on appellera plus loin: tuteur, est ici le "Classroom teacher". Davis nous le décrit comme l'éducateur le plus à même de servir de guide et de conseiller et il nous dit pourquoi:

9 Dale E. Davis, op. cit., p. 213.

10 Id., p. 213.

11 Id., p. 213.

There is a tendency to think of the classroom teacher as the key person in the entire guidance program, for he is in closer contact with students than is the counselor and thus in a better position to know them as individuals, to sense their needs, and to offer help. He is constantly on the scene to answer students' questions concerning educational, personal, or vocational problems¹².

Pour Davis, c'est au cours de rencontres quotidiennes ou fortuites que ce "professeur" peut guider les jeunes:

Guidance-minded teachers will find many opportunities to do incidental counseling before and after school as students stop to talk, as they help students plan their extraclass programs and as student and teacher meet at social functions or in the lunchroom¹³.

Ces références à ce qui se fait ou est proposé aux Etats-Unis montrent bien la nécessité d'un guide et d'un "foyer" pour les étudiants au niveau secondaire.

Au Canada, plusieurs provinces ont déjà établi un système équivalent à celui des Etats-Unis: le système du "Homeroom" et de son "Homeroom Teacher".

En France, où la réforme scolaire va bon train, on envisage d'établir un "professeur responsable" à qui serait confiée une fonction de coordination et de contacts. Il serait celui qui a accepté de s'intéresser particulièrement à tel et tel de ses élèves en tout ce qui a trait à leur personnalité.

¹² Dale E. Davis, op. cit., p. 225.

¹³ Id., p. 226.

Ce professeur responsable prendra fréquemment avec ses collègues d'une part, avec les parents d'autre part, les contacts nécessaires pour acquérir une connaissance très précise de la personnalité, des possibilités et des goûts des élèves dont il a la charge, et pour lesquels, bien entendu, il sera un interlocuteur valable dans tous les cas où ils auront besoin d'un conseil, ou simplement d'un peu de confiance et d'affection¹⁴.

B. Le Rapport Parent.

Comme les membres de la Commission d'enquête sur l'enseignement ont voyagé dans plusieurs pays ils se sont donc inspirés de ce qui vient d'être dit. D'abord, le Rapport Parent veut conserver la fonction de titulaire de classe, surtout aux niveaux des 7e, 8e, 9e années¹⁵. Mais il reconnaît qu'il

sera sans doute nécessaire aussi que tous les professeurs qui ont les aptitudes requises acceptent de diriger et de conseiller une vingtaine d'élèves auxquels ils s'intéresseront, non seulement quant à la matière qu'ils enseignent eux-mêmes, mais quant à la marche générale des études et quant aux problèmes particuliers de la formation de ces élèves. Au cours de rencontres nombreuses, le tuteur s'intéressera à tous les aspects de la vie scolaire de l'étudiant et particulièrement au problème de son orientation¹⁶.

Il semble bien ici, que le Rapport Parent propose que graduellement au cours secondaire on procède à la

¹⁴ Didier, et al., Le Bouton du mandarin, l'école face à notre avenir, Casterman, 1966, p. 89.

¹⁵ Rapport Parent, Vol. II, n° 231, p. 138.

¹⁶ Id., p. 138.

disparition du titulaire, responsable d'un groupe d'élèves, pour le remplacer par le tuteur, responsable d'individus. Cependant, on mentionne ailleurs qu'il pourra grouper ses "pupilles".

L'une des fonctions du tuteur sera au cours de brèves réunions hebdomadaires, de fournir aux écoliers des méthodes de travail, etc...¹⁷

Il est très clair que l'accent est mis sur l'individu, pour qu'il le tuteur sera un guide et un conseiller dans le domaine intellectuel et dans toute question qui pourrait causer problème au cours de sa formation. C'est par des rencontres personnelles, d'au moins dix minutes par semaine avec chaque étudiant que le tuteur peut se tenir au courant des progrès et des difficultés de chacun¹⁸. Le Rapport Parent décrit bien la fonction du tuteur:

Nous recommandons que le tuteur ait pour fonction de s'assurer de la qualité du travail de chacun des élèves dont il a la responsabilité, d'aider chacun dans les difficultés qu'il pourrait rencontrer¹⁹.

Il semble bien que le Rapport Parent en établissant le régime des tuteurs a voulu assurer aux jeunes la présence d'éducateurs soucieux de leur évolution

17 Rapport Parent, Vol. III, n° 568, p. 21.

18 Id., p. 22.

19 Id., Vol. III, n° 194, p. 22.

intellectuelle et personnelle; il a cependant passé sous silence ce qui a été dit sur les "Homerooms" des "High Schools" américains.

C. Expériences au Québec.

Quelques écoles secondaires firent l'essai du rétime de tuteur proposé par le Rapport Parent mais en l'adaptant aux besoins du milieu. Dès 1965, la Régionale des Mille-Isles préféra un titulariat revalorisé et en septembre 1967, les Directeurs de section en déterminent clairement la fonction. Pour eux, le titulaire a un devoir d'information, de direction, de formation, d'éducation et de tenue de statistiques²⁰. La conception qu'ils se font du titulaire rencontre bien celle qui a été expliquée plus tôt à l'occasion du "Homeroom Teacher".

Le Collège de Victoriaville a procédé en novembre 1967, à un sondage sur son expérience du tutorat. Il constate qu'au plan des relations humaines il y a de manifestes avantages. Voici quelques témoignages:

20 Régionale des Mille-Isles, La Semaine, vol. 3, n° 3, sept. 1967.

Comme éducateur, le tutorat nous oblige à tenir compte de certains facteurs humains; ces facteurs nous échappent quand nous nous adressons à toute la classe [...]. Généralement très bien disposés, les élèves concourent à leur formation personnelle. [...] Pour la première fois, avec cette expérience, j'ai réellement l'impression de jouer mon rôle d'éducateur...²¹

Tout en jugeant unanimement le tutorat nécessaire ou indispensable dans le contexte actuel du système d'éducation, les professeurs reconnaissent que la tâche est lourde.

Lourde en ce sens qu'elle exige beaucoup de temps, de renoncement, de préparation et d'étude. Donc, lourde mais combien enthousiasmante...²²

En 1965, la régionale de Chambly fit l'expérience des tuteurs. Cent ving-huit professeurs ont répondu au questionnaire qui leur avait été soumis. Voici quelques statistiques intéressantes²³: 68% des tuteurs avaient moins de 30 ans; 45% des tuteurs avaient des groupes composés de 15 à 25 élèves; 74% des élèves assignés ont été rencontrés (1991 élèves); la durée moyenne des rencontres était de seize minutes; 68% des problèmes discutés étaient d'ordre pédagogique et le reste d'ordre personnel; 49 tuteurs ont fait 82 réunions de groupe pour discuter surtout

²¹ Collège de Victoriaville, Résultat de l'enquête sur le tutorat, 3 nov. 1967, p. 9.

²² Id., p. 12.

²³ Régionale de Chambly, Tutorat, document SA-DL-126, sept. 1965, p. 3-7.

de la nature du tutorat. Les tuteurs soulignent unanimement que "ce ne sont pas tous les professeurs qui peuvent être tuteurs", que "les lieux et les moments de rencontre sont présentement inadéquats²⁴".

Le comité sur le tutorat de l'association des professeurs de la région de Chambly a aussi fait l'étude du sujet. Il fait remarquer que:

Si le tuteur doit jouer un rôle de soutien et de support, une rencontre par mois est tout le moins nécessaire car, à moins de cela, on ne peut vraiment pas parler de présence et de contact auprès de l'élève²⁵.

En 1965, l'école Girard de St-Hyacinthe reporta à la fin de la journée, la période d'étude et celle des activités dirigées. Durant ces périodes, les professeurs se mettaient à la disposition des jeunes pour travaux dirigés, rencontres personnelles et récupération dans les matières faibles. Ils ont trouvé que la réaction des élèves avait été excellente. Les travaux de recherches étaient très bien faits tandis que les travaux ordinaires étaient plutôt moyens. Par contre, d'autre part, l'étude à la maison a été presque nulle²⁶.

24 Régionale de Chambly, op. cit., p. 9.

25 Régionale de Chambly, Comité sur le tutorat, Document de la Semaine d'éducation, p. 9.

26 C.I.C., XVI^e Congrès, Commission n° 4, Document 9D, 4 juillet 1966, p. 3-5.

L'école secondaire St-Rémi de Montréal a fait une expérience semblable en 1965. Les élèves pouvaient quitter dès trois heures, mais les professeurs demeuraient à leur disposition pendant l'heure suivant le départ. L'expérience semble avoir particulièrement réussi car elle avait été soigneusement préparée par le corps professoral et un responsable des tuteurs; celui-ci était chargé d'assurer l'organisation technique: fiches, bibliographie et rapports.

Les élèves, tout en demeurant dans leurs classes respectives dirigées par un titulaire, étaient répartis par groupes de vingt et confiés à un tuteur. Ils le choisissaient eux-mêmes d'après une technique qui semble satisfaire toutes les personnes concernées²⁷.

En 1965-1966, l'école secondaire St-Stanislas de Montréal s'est livrée à une expérience adaptée du système de tuteurs. L'organisation de l'horaire était semblable aux deux précédentes, mais l'expérience prend un intérêt particulier par le fait qu'il a donné lieu à une recherche de la part du Directeur des élèves: un questionnaire fut préparé pour les élèves et les professeurs et sa compilation comporte des données particulièrement intéressantes sur les relations humaines. L'auteur de cette recherche, Hervé Lacroix, signale les points suivants dans sa conclusion: assurer la préparation des professeurs et des élèves au plan de l'information; éviter de précipiter

27 C.I.C., op. cit., p. 6-8.

l'établissement des tuteurs; reconnaître que certains professeurs n'ont pas la psychologie ni la personnalité nécessaires pour être les guides ou les confidents des adolescents; veiller à ce que les tuteurs gardent le secret professionnel et enfin, ne pas croire que le régime des tuteurs puisse régler tous les problèmes de l'école et des jeunes²⁸.

En novembre 1967, s'est tenue à Montréal, une assemblée générale de la Commission des Directeurs d'études du cours secondaire. Après avoir analysé une expérience plutôt décevante du tutorat réalisée au Collège de Jonquière, ils ont étudié le rapport d'une recherche entreprise par le même Collège sur ce que devrait être le tuteur au niveau collégial²⁹. Bien qu'en relation avec un niveau différent d'enseignement, ce travail est très éclairant, compte tenu des adaptations à faire.

Les expériences mentionnées recouvrent la majorité de celles qui sont connues par la C.E.Q., l'Alliance des professeurs de Montréal et la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Elles représentent donc une étude exhaustive du sujet.

²⁸ Hervé Lacroix, Le régime des tuteurs, compte rendu d'une expérience, juin 1966, p. 8.

²⁹ Commission des Directeurs d'Etudes, Document 540.1, Montréal, 27-29 nov. 1967, 13 p.

L'auteur se doit ici de mentionner que le premier essai de dossier officiel, sur le tuteur a paru alors qu'il mettait la dernière touche à sa recherche. Il s'agit d'un numéro de la revue Action Pédagogique, n° 3, mars 1968, consacré au tuteur³⁰. Cette revue est publiée par la Corporation des Enseignants du Québec. La présente recherche fait déjà référence à plusieurs documents mentionnés dans ce début de dossier, spécialement en ce qui a trait aux expériences du tutorat.

D. Les directives du Ministère de l'Education

Le Ministère, au cours de l'année 1967, émit des directives sur l'établissement du tutorat. Dans son Document n° 7³¹, le gouvernement semble se rallier à l'idée d'un "tuteur-titulaire" en ce sens qu'au rôle confié au tuteur dans le Rapport Parent, il ajoute celui de responsable d'un "foyer", constitué du groupe de pupilles dont il a accepté d'être le guide et le conseiller. Le Ministère tient apparemment compte des critiques formulées par des éducateurs sur le fait que le Rapport Parent ne tenait pas assez compte de l'importance formatrice

³⁰ C.E.Q., "Le tuteur", dans Action Pédagogique, n° 3, mars 1968, 45 p.

³¹ Ministère de l'Education, Direction générale de l'élémentaire et du secondaire, Règlement n° 1, Document n° 7, p. 37-39.

des petits groupes³². Cette fois, on conçoit le tuteur et son "foyer" comme la cellule sociale constitutive de l'école.

Tout en conservant le souci de l'individu prôné par le Rapport Parent, les dernières directives du Ministère de l'Education mettant l'accent sur l'éducation totale de la personne et ce à l'intérieur et par le dynamisme du groupe.

Pour éviter la dépersonnalisation de l'élève, on constitue des groupes-foyers ou cellules sociales. Le professeur responsable qui sert de guide ou de conseiller est appelé tuteur³³.

Le Document n° 7 indique bien pourquoi on établit le tuteur et le foyer; c'est que

L'instauration du régime du spécialiste pour chaque discipline change la vie intérieure de l'école par la déformation des groupes à chaque période [que] certains élèves se sentiront dépayés, ne sachant à qui se confier³⁴.

Les foyers ou "Homerooms" sont établis parce qu'il est nécessaire de répondre aux besoins de formation de la population adolescente, de garder à l'école une vie sociale et d'inclure à l'horaire journalier des moments de récollection³⁵.

³² Raymonde Doyon, Rapport Parent et relation maître-élève au cours secondaire, thèse de Ph.D. de la Faculté d'Education, Université d'Ottawa, 1966, p. 124-129, et 141.

³³ Document n° 7, op. cit., p. 37.

³⁴ Id., p. 37.

³⁵ Id., p. 37.

Reeves, dans Educational Administration, nous parle du "House system" comme moyen "to overcome some of the disadvantages of departmentalization, such as rigid schedules and impersonal teaching"³⁶. Le Document n° 7 a la sagesse de proposer une telle organisation.

Cette structure en foyers peut trouver complément par le "système maison". La "maison" est une autre cellule de l'école qui groupe un certain nombre de foyers [...]. Les élèves de cette maison forment une famille à l'intérieur de laquelle des contacts s'établissent, des activités scolaires ou parascolaires s'effectuent...³⁷

On peut conclure que le Ministère propose des structures favorisant la création d'un milieu de vie, d'un milieu personnalisant.

2. Définition du tuteur.

Tracer la "petite histoire" du tuteur permet de se faire une bonne idée de ce qu'il est, de son rôle et des qualités requises de cet homme dont on exige tant. À la lumière de ce qui a été dit et de quelques études faites sur le sujet par la Corporation des Enseignants du Québec, l'Alliance des professeurs de Montréal et par d'autres, voici donc une définition du tuteur.

³⁶ A. W. Reeves, Educational Administration: The Role of the Teacher, Toronto, Macmillan, 1962, p. 130-131.

³⁷ Document n° 7, op. cit., p. 39.

La C.E.Q., dans son avant-projet de convention collective provinciale pour 1968, définit le titulaire comme "un professeur, principal responsable de la conduite d'une classe et des tâches qui s'y rattachent³⁸" et le tuteur comme "un professeur s'occupant d'élèves déterminés et devant assister chacun dans la marche générale de ses études³⁹". Il est important de noter qu'on distingue clairement ici entre les deux fonctions.

Le Rapport Parent pour sa part le définit comme celui qui accepte de diriger et de conseiller une vingtaine d'élèves, tant en ce qui regarde la marche générale de leurs études que leur formation personnelle⁴⁰. Le Rapport Parent tout en mettant l'accent sur l'enseignement suggère que son rôle s'étende à la formation totale du jeune et sur ce point donnait déjà au tuteur une responsabilité beaucoup plus considérable que ne le fait la C.E.Q.

L'Alliance des professeurs de Montréal conçoit le tuteur comme celui qui "soutient le pupille, le dirige dans l'accomplissement de sa tâche d'étudiant afin de favoriser un meilleur rendement scolaire et l'épanouissement

³⁸ C.E.Q., Avant-projet de convention collective provinciale, 30 nov. 1967, art. 1-2.18, p. 3.

³⁹ Id., art. 1-2.18, p. 3.

⁴⁰ Rapport Parent, Vol. II, n° 231, p. 138.

de sa personnalité⁴¹".

Ces définitions soulignent la relation tuteur-élève mais laissent en marge la relation tuteur-foyer. Il revenait au Ministère de l'Éducation de trouver la formule qui rejoindrait les deux aspects essentiels du tutorat. C'est ce que l'on peut trouver dans le Document n° 7:

Le tuteur est le guide ou le conseiller d'un groupement homogène d'élèves qui ainsi forme une cellule sociale assurant le développement harmonieux et équilibré de l'adolescent au point de vue affectif et réussit son adaptation sociale par le contact humain et facilite le contrôle administratif par les directives quotidiennes⁴².

Cette définition tout en assumant ce que dit le Rapport Parent lui donne une dimension nouvelle comparable à celle qui a été exprimée au sujet du "Classroom Teacher" et du "Homeroom". Dans Le Vocabulaire de l'Éducation au Québec, qu'il vient tout juste de publier, le Ministère définit ainsi le tuteur:

⁴¹ Guy Dion, Les Tuteurs, document S-7, Alliance des professeurs de Montréal, dec. 1967, 10 p.

⁴² Document n° 7, op. cit., p. 37-38.

Conseiller d'un groupe d'élèves. Les professeurs qui se succèdent heure après heure dans une classe n'arrivent pas toujours à établir avec chacun des élèves des rapports suffisamment personnels. Aussi peut-il être nécessaire de désigner un maître qui se tiendra à la disposition des élèves, pour les conseiller, les encourager, les renseigner, déceler leurs difficultés psychologiques, parfois même résoudre discrètement tel problème familial s'il en voit le moyen [...]. La désignation qui vient spontanément à l'esprit est celle de conseiller d'élèves⁴³.

3. Fonction du tuteur.

Définir le tuteur c'est déjà indiquer ce qu'on attend de lui, le rôle qu'il doit jouer. Tandis que la C.E.Q. semble ne vouloir lui demander que d'assister le jeune dans ses études, le Ministère insiste pour que toute la personne du jeune soit l'objet de ses soins et ce à l'intérieur et par l'inter-action du groupe animé par le tuteur.

Le rôle du tuteur est double: il est le guide d'un pupille et l'animateur d'un "foyer". Par le moyen de rencontres personnelles d'au moins dix minutes par semaine et avec l'aide d'un dossier personnel, il cherche à individualiser l'élève, l'engage au dialogue, soutient son effort et lui aide à trouver des motivations dans ses recherches

⁴³ Gouvernement du Québec, Vocabulaire de l'éducation au Québec, Ministère de l'Éducation, Service d'Information, avril 1968, p. 52-53.

personnelles⁴⁴.

En agissant auprès du groupe par le moyen de "deux rencontres quotidiennes de dix à quinze minutes, matin et après-midi⁴⁵", le tuteur favorise et organise l'auto-formation des étudiants, leur vie sociale, leur équilibre affectif et le processus d'identification⁴⁶.

Chaque semaine, le tuteur permet une dynamique de son groupe-foyer dont il devient l'animateur. Ce dialogue du tuteur avec son groupe "basé sur le respect mutuel et l'esprit de collaboration au bien de la collectivité⁴⁷" développe chez les participants le sens social, l'un des principaux objectifs de l'école secondaire moderne⁴⁸.

Auprès des parents, il est le mandataire et le collaborateur dans l'éducation de leurs enfants. Auprès de la direction, il est le porte-parole des jeunes et aussi l'interprète de l'administration auprès des étudiants, particulièrement dans l'explication des directives émanant des niveaux supérieurs.

Auprès des professeurs, il sera l'intermédiaire discret des élèves permettant ainsi l'acceptation mutuelle

⁴⁴ Rapport Parent, Vol. III, n° 568, p. 22.

⁴⁵ Document n° 7, op. cit., p. 38.

⁴⁶ Id., p. 37-39.

⁴⁷ Ministère de l'Éducation, Règlement n° 1, Document n° 6, p. 2.

⁴⁸ Anne-Marie Allaire, "Le tuteur au niveau secondaire", dans Information, vol. 6, n° 1, sept. 1967, p. 10.

des uns et des autres et la coordination nécessaire dans l'établissement du fardeau intellectuel imposé aux étudiants⁴⁹.

L'auteur s'est ici inspiré largement d'une excellente recherche faite par un Comité d'étude de la Régionale de Chambly sur le tutorat⁵⁰. Dans un tout récent document sur le tuteur publié par la C.E.Q., Raymond Paré nous donne un bref aperçu de sa thèse de License en Pédagogie de l'Université Laval, Québec. Son article est intitulé: "Le tutorat: fonction pédagogique valable?". Il y reconnaît que la fonction du tuteur s'exerce sur deux plans: a) le plan collectif, c'est-à-dire, au niveau du groupe, b) sur le plan individuel (contacts personnels, individuels entre le tuteur et ses élèves). Pour lui, ce qui constitue l'élément fondamental, essentiel, nécessaire à la fonction du tutorat, c'est le contact personnel. Sa recherche est centrée sur cet aspect étudié à la lumière des méthodes de l'entretien non-directif telles que proposées par Carl Rogers. La conclusion est particulièrement intéressante; Raymond Paré y déclare:

⁴⁹ Anne-Marie Allaire, op. cit., p. 9-10.

⁵⁰ M. Thérèse Léger, Comité sur le tutorat, Régionale de Chambly, 9 p.

En définitive, l'établissement du tutorat vient garantir la disponibilité du maître dans son rôle de confident, de conseiller, de guide et cela pour assurer ce qui nous paraît être à la base de tout effort éducatif qui se veut efficace: l'établissement de relations humaines entre les maîtres et leurs condisciples⁵¹.

Tel paraît être actuellement le rôle du tuteur; l'expérience du système permettra dans les années à venir de le préciser.

4. Qualités requises du tuteur.

Déterminer les qualités requises du tuteur, c'est dresser un tableau de l'éducateur idéal. Actuellement au Québec les efforts en ce domaine sont en proportion des besoins... ils sont considérables. Il faut se rappeler le mot d'un membre de la Commission d'Enquête sur l'Enseignement:

Il faut être honnête avec la population que l'on sert. Si l'enseignement est une profession où l'on doit demeurer en éveil et étudier constamment, c'est bien celle de l'enseignant. Le temps des connaissances statistiques est révolu, comme l'est celui du prestige à bon marché. Les enseignants seront compétents ou ils devront changer de tâche⁵²!

En effet, être éducateur requiert des qualités rares. C'est ce que déclare la N.E.A.:

⁵¹ C.E.Q., Le tuteur, op. cit., p. 5-10.

⁵² Sr. Laurent-de-Rome, Conférence, Montréal.

The qualifications of a good teacher are those of an exceptional person. He must be motivated by the highest principles, and in particular by a deep desire to bring out the potentials which he knows to be in every human being. He must have a strength of character which permits him to live with constant challenge and uncertainty and to fight for those conditions in the school and community which he considers essential to good teaching. He must be gifted in working with both individuals and groups, whether pupils or professional colleagues or fellow citizens⁵³.

Tout en reconnaissant que c'est là l'idéal vers lequel il faut tendre en fait d'éducateur, les expériences du tutorat citées plus haut⁵⁴ nous obligent à prendre conscience que de fait tous ne sont pas aptes aux rencontres individuelles ou à l'animation d'un "foyer". Comme l'affirme Davis:

It is common knowledge that many teachers make little effort to understand their students or to know them well; others are more interested in their subject matter than they are in students. Such teachers will not be interested in providing guidance for students⁵⁵.

Il faut considérer de telles attitudes avec réalisme et espérer avec la N.E.A. que, dans l'avenir, on confiera des tâches aux enseignants selon la personnalité de chacun:

⁵³ N.E.A., On the Role of the Teacher, Education Policies Commission, Washington, 1967, p. 21.

⁵⁴ Collège de Victoriaville, op. cit.; et Régionale de Chambly, op. cit.; et C.I.C., XVI^e Congrès, op. cit.; et Hervé Lacroix, Compte-rendu, op. cit.; et aussi Commission des Directeurs d'études, op. cit.

⁵⁵ Dale E. Davis, op. cit., p. 225.

Just as we know that young people have different talent and strengths, so we must recognize that teachers vary in their skills. Some teachers are excellent group leaders; others are very effective in the direct presentation of subject matter. Some teachers are unusually able in encouraging creativity⁵⁶.

Ceci dit, il importe de relever les qualités requises plus particulièrement du tuteur. En France, le professeur responsable se doit de posséder une grande connaissance des adolescents et une particulière facilité dans les relations humaines puisqu'on veut qu'il sache inspirer confiance et donner de justes conseils aux jeunes qui viennent le consulter⁵⁷.

Aux Etats-Unis, on exige qu'il soit bien documenté et ait suffisamment de temps pour contacter et les jeunes et les parents:

This staff member should have time in his schedule for getting acquainted with the student and his family and have consultations with the student and his parents when important decisions are to be made. This staff member should have access to all available information concerning the student⁵⁸.

Guider les jeunes demande maturité, amour des jeunes et connaissance de l'âme des adolescents.

⁵⁶ N.E.A., The Junior High School We Need, op. cit., p. 28.

⁵⁷ Didier et al., op. cit., p. 152.

⁵⁸ N.E.A., High School We Need, p. 13.

Teachers should also have the essential insights or skills for helping pupils arrive at decisions concerning personal problems⁵⁹.

Whether six or sixteen, each pupil needs a friend and guide who feels personally responsible for his welfare and future. This should be someone who really cares about him, who understands children and youth, and who has the time and the responsibility to share in the youngster's aspirations without becoming emotionally involved himself and without making the child too dependent on his professional counselor and friend⁶⁰.

L'éducation est un tout; en plus de connaître le jeune il faut connaître son milieu scolaire afin de l'aider efficacement:

There is almost no limit to the influence teachers can have on the growth and adjustment of their students provided they understand child development and have a broad interpretation of the entire school curriculum, particularly as it relates to their subject area⁶¹.

En Ontario, les inspecteurs, tout en reconnaissant la nécessité de degrés universitaires, accordent plus d'importance aux qualités personnelles des éducateurs.

But personal qualities, teaching power, and sympathy must be considered as infinitely more important than specialized study within a narrow field⁶².

⁵⁹ Dale E. Davis, op. cit., p. 225.

⁶⁰ N.S.S.E. Yearbook, Individualising Instruction, University of Chicago Press, 1962, p. 61.

⁶¹ Dale E. Davis, op. cit., p. 226.

⁶² Putman, The Intermediate School, Junior High Ontario School Inspector Association's Yearbook, Montreal, Copp Clark, 1959, p. xxv.

Le Rapport Parent prévoit que le tuteur donnera aux élèves des méthodes de travail. Il faut donc qu'un tel éducateur soit bien au courant de ces méthodes et sache discerner lesquelles rendront leur pleine efficacité selon les individus qui les utiliseront. La C.I.C. (actuellement C.E.Q.), l'Alliance et les écoles déjà mentionnées au début, parlent des qualités requises du tuteur mais elles ne font que répéter ce qui a déjà été dit, elle n'ajoutent rien à la présente énumération.

A la Régionale de Lignery, on fait remarquer que le tuteur

doit surtout avoir l'humilité afin de réaliser que certaines situations dépasseront les cadres de sa compétence et attributions et dans ce cas aider l'enfant à rencontrer des spécialistes qui sauront lui aider à trouver les réponses⁶³.

Cette même Régionale, reconnaissant que les tuteurs se doivent d'être compétents dans l'art d'animer un groupe, met en marche un programme de cours en communications sociales et prévoit que bientôt tous les professeurs appelés à être tuteurs auront suivi ces cours.

Enfin, pour le Ministère de l'Education, le tuteur doit être

⁶³ Comité de travail n° 11, "Les tuteurs: le rôle du tuteur dans la polyvalente", dans Eveil, Laprairie, 20 dec. 1967.

un homme de doigté et de grande compréhension des adolescents. Il devra posséder des qualités de coeur et d'esprit et favoriser le dialogue pour que les élèves ne se sentent pas perdus dans une masse et trouvent, au moment voulu, un appui...⁶⁴

Pour juger de l'aptitude du professeur à jouer le rôle du tuteur, "la direction de l'école est laissée maître en ce domaine⁶⁵."

Le tuteur doit donc être un parfait éducateur, connaissant et aimant les adolescents, d'une grande maturité, capable de dialoguer et d'animer un groupe.

5. Critiques formulées sur le tuteur.

Au cours de l'analyse des expériences de tutorat faites au Québec, il a été facile de noter que ce système, chez nous en est à ses premiers pas, et cela au moment même où les nouvelles structures scolaires ne sont pas complètement mises en place.

La Fédération des Frères Educateurs trouve en effet que si

le régime du tutorat se justifie dans les nouvelles structures, il semble exiger une disponibilité toute problématique du personnel enseignant, des locaux scolaires que nous n'avons pas et du temps alloué qui devra être emprunté à des périodes d'enseignement⁶⁶.

⁶⁴ Document n° 7, op. cit., p. 39.

⁶⁵ Id., p. 39.

⁶⁶ Fédération des Frères Educateurs, Rapport Parent - Etude des structures des cours élémentaire et secondaire, Québec, F.F.E., janvier 1965, p. 3.

Soeur Raymonde Doyon, dit que "la nouvelle organisation du secondaire ébranle et même détruit ce qu'on appelle l'esprit d'une classe, puissant facteur de stabilité affective⁶⁷." Pour elle l'instauration du système de tuteurs apparaît difficile sinon impossible. "Les recommandations comportent le remplacement des titulaires, au deuxième cycle du secondaire, par des tuteurs. Cette proposition paraît utopique dans les conditions inscrites au Rapport Parent⁶⁸."

Dans sa recherche, Soeur Doyon établit la nécessité des relations maître-élève à partir: 1) du témoignage des éducateurs et des adolescents, et 2) de données psychologiques et d'études expérimentales faites sur le sujet. De là, elle en démontre l'importance et les conditions. Ainsi, elle dit:

Dans leur enseignement, les psychologues font écho aux réflexions des éducateurs qui demandent pour les adolescents un homme, c'est-à-dire, la présence d'un adulte à la fois confident, aide, soutien, appui, conseiller et principe de stabilité affective, tout en étant éveilleur de connaissances⁶⁹.

A ce sujet, elle trouve que les directives du Rapport Parent sont décevantes. "Le but du contact⁶⁹ est montré

67 Raymonde Doyon, op. cit., p. 126.

68 Id., p. 141.

69 Id., p. 123.

comme utilitaire et pragmatiste: favoriser les méthodes actives et le rendement scolaire⁷⁰." Pour elle, "l'instauration du système du tuteur apparaît difficile sinon impossible" et elle se demande alors "qui préviendra et atténuera l'éparpillement et le désarroi des adolescents⁷¹?" L'auteur conclut ainsi sa recherche: "Le Rapport Parent minimise les relations maître-élève⁷²."

Et pourtant, le tutorat doit être la réponse à "certains parents qui se plaignent du gigantisme des régionales ainsi que de l'absence de titulaires⁷³!"

Soeur Doyon se demande si

cette nouveauté du tuteur est un palliatif qui tente de calmer les inquiétudes des parents et celles des éducateurs déjà engagés dans l'éducation des adolescents? L'avenir seul dira si ce régime a pu apporter l'essentiel de l'éducation des adolescents: les faire évoluer vers la maturité en leur donnant la sécurité, la stabilité émotionnelle et l'objet d'identification dont ils ont besoin⁷⁴.

Soeur Léa Richer, étudiant le dialogue enseignant-élève au cours secondaire, conclut que le Rapport Parent

70 Raymonde Doyon, op. cit., p. 124.

71 Id., p. 126.

72 Id., p. 144.

73 Guy Rocher, "Dépersonnalisation et tuteur", dans Maintenant, n° 57, sept. 1966, p. 286.

74 Raymonde Doyon, op. cit., p. 129.

favorise un tel dialogue. Cependant, la religieuse fait des réserves, étant donné, de fait, que le peu de préparation des maîtres à la psychologie des relations humaines et que la grande quantité des élèves viennent diminuer les chances de dialogue. L'auteur parle alors du tuteur:

Comme remède à cette situation, les Commissaires pourraient suggérer d'exploiter la proposition relative au tuteur, en élargissant ce tutorat aux dimensions d'un groupe vivant en équipe sur tous les plans possibles, où l'on répartirait les tâches pour ainsi faciliter les échanges et le dialogue⁷⁵.

Les dernières directives du Ministère de l'Éducation répondent partiellement aux inquiétudes de Soeur Doyon et à la suggestion de Soeur Richer, en instituant le "foyer" tel que décrit plus haut.

Les critiques formulées montrent bien que le tutorat est un système encore assez peu connu; de toute nécessité, il fallait savoir ce qu'était le tuteur, ce à quoi a voulu répondre la première partie de la recherche.

"L'anonymat menace les élèves des institutions gigantesques [...] Le régime du tuteur saura-t-il écarter ce danger⁷⁶?" Le Rapport Parent dit qu'il n'y a pas raison de s'inquiéter car même si une école polyvalente

⁷⁵ Léa Richer, Le dialogue enseignant-élève à l'école secondaire selon le Rapport Parent, Thèse Ph.D. en Éducation, Université d'Ottawa, 1966, p. 128-129.

⁷⁶ F.F.E., Rapport Parent, op. cit., p. 3.

contenant 3,000 élèves, les tuteurs personnaliseraient les jeunes⁷⁷. Comme il est facile de le constater le problème de la dépersonnalisation et le rôle du tuteur demandent une plus ample recherche. Pour bien cerner le problème de la dépersonnalisation, il faut une approche positive, c'est-à-dire, parler de personnalisation, définir le terme, en déterminer les critères. Alors, le rôle du tuteur pourra être confronté à ces exigences. Tels sont les buts des troisième et quatrième chapitres de la recherche.

77 Rapport Parent, Vol. III, no 1223.

CHAPITRE III

LA PERSONNALISATION

Il est apparu à l'auteur que pour parler de personnalisation, il se devait de référer aux données philosophiques qui, aujourd'hui, influencent les conceptions psychologiques et sociales de la personne. Parce que la philosophie du personnalisme chrétien se réfère aux trois dimensions essentielles de l'être, soit: le personnel, le communautaire et le transcendantal et qu'elle conçoit la personne comme un tout dynamique, l'auteur a jugé préférable de la choisir pour déterminer les critères de personnalisation.

Plusieurs ont écrit sur le personnalisme, mais parmi eux, il en est un qui a su unir le chrétien et l'humain, qui a vécu à fond le mystère de l'Incarnation, qui a été un homme fraternel: il nous aide à penser, et son influence s'étend de plus en plus: c'est Emmanuel Mounier¹. Paul Ricoeur dit qu'il a été le "pédagogue et l'éducateur d'une génération²". Jean Lacroix va même plus loin, il le qualifie "d'éducateur du chrétien du

1 Pierre Ganne, Introduction à la lecture d'Emmanuel Mounier, Grenoble, Centre Catholique Universitaire, 1965, p. 9.

2 Paul Ricoeur, Histoire et vérité, Collection Esprit, Paris, Ed. du Seuil, 1955, p. 137.

XXe siècle³". C'est pour ces différentes raisons que l'auteur a choisi le personnalisme chrétien d'Emmanuel Mounier. Les pages qui suivent synthétiseront son enseignement, en dégageront les lignes de force d'où il sera possible de déterminer des critères de personnalisation.

1. Personnalisme chrétien d'Emmanuel Mounier.

Pour Mounier, le personnalisme n'est pas un système, ni seulement une attitude, il est une philosophie. C'est ainsi qu'il distingue des personnalismes, tels que chrétien et agnostique⁴. De ceux-ci, il dégage un "ensemble de consentements premiers qui peuvent assoir une civilisation dévouée à la personne humaine⁵. "Le personnalisme fut à l'origine, une pédagogie de la vie communautaire liée à un réveil de la personne" et Paul Ricoeur poursuit en nous montrant l'évolution de la pensée de Mounier sur le sujet:

3 Jean Lacroix, Le Monde, 27 mai 1963.

4 Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, Collection Que-sais-je?, Paris, P.U.F., 1950, p. 6.

5 Emmanuel Mounier, Manifeste au service du personnalisme, Paris, Montaigne, 1936, p. 8.

LA PERSONNALISATION

49

Sa pensée de 1932 à 1950 me paraît donc être un mouvement orienté d'un projet de civilisation personnaliste à une interprétation personnaliste des philosophies de l'existence⁶.

On peut dire que la réalité centrale de l'univers est un mouvement de personnalisation. Certains vivent publiquement l'expérience de la vie personnelle; tels les saints, ils sont un appel à la personnalisation. L'histoire du personnalisme c'est celle de la personne mais aussi celle de l'effort humain pour humaniser l'humanité⁷.

Dans l'histoire de l'humanisation, l'avènement du christianisme marque une étape décisive. L'auteur veut ici dégager quelques points saillants fixés par Mounier⁸:

1. Pour le chrétien, la personne est au delà de la multiplicité dans la matière, un tout indissociable tirant son unité dans l'absolu de Dieu.
2. Ce Dieu est un Dieu lui-même personnel, bien que d'une façon éminente, qui a "donné de sa personne" pour assumer et transfigurer la condition humaine en proposant à chaque personne une relation singulière d'intimité, une participation à sa divinité.

6 Paul Ricoeur, op. cit., p. 138.

7 Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 10.

8 Id., p. 11-12.

LA PERSONNALISATION

50

3. C'est au changement du coeur, au fond de soi que s'opère cette transmutation de l'univers en un Royaume transfiguré.
4. Dieu appelle l'homme à murir librement l'humanité et les effets de la vie divine.
5. L'Incarnation confirme l'unité de la terre et du ciel, de la chair et de l'esprit, la valeur rédemptrice de l'oeuvre humaine une fois assumée par la grâce. Chaque personne est créée à l'image de Dieu et appelée à former un immense corps mystique et charnel dans la charité du Christ.

De ce qui précède, il est possible de dégager les éléments suivants: l'incarnation de la personne la place dans le réel où, en communion avec d'autres, elle est appelée, par un choix personnel, à la transmutation de l'univers dans le Christ.

2. La personne.

A. Définition et structures.

Mounier après avoir rappelé que la personne n'étant pas un objet, elle ne peut être définie et saisie dans son entier, nous la montre comme "une activité vécue d'auto-crédation, de communication et d'adhésion, qui se saisit et se connaît dans son acte, comme mouvement de

personnalisation⁹". En 1936, dans son Manifeste au service du personnalisme, il la concevait ainsi:

Une personne est un être spirituel constitué comme tel par une manière de subsistance et d'indépendance dans son être; elle entretient cette subsistance par une adhésion à une hiérarchie de valeurs librement adoptées, assimilées et vécues par un engagement responsable et une constante conversion; elle unifie ainsi toute son activité dans la liberté et développe par surcroît, à coups d'actes créateurs, la singularité de sa vocation¹⁰.

Mounier considère dans cette dernière définition, cinq aspects fondamentaux: 1. Incarnation et engagement (personne et individu) 2. Intégration et singularité (personne et vocation) 3. Dépassement (personne et dépouillement) 4. Liberté (personne et autonomie) 5. Communion (personne et communauté)¹¹.

Le vocabulaire de l'époque révèle une pensée engagée et en évolution; c'est ainsi que, plus tard, au lieu d'opposer personne et individu, il dira personne et matière. L'intégration et le dépassement deviendront la conversion intime.

En 1950, Mounier résume toute sa philosophie dans son volume: Le personnalisme. Pour les besoins de

9 Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 8.

10 Emmanuel Mounier, Manifeste au service du personnalisme, op. cit., p. 63.

11 Id., p. 65-80.

l'analyse, il subdivise ce qu'ailleurs il unifie. Il répartit ainsi les structures de l'univers personnel: l'existence incorporée, la communication, la conversion intime, l'affrontement, la liberté sous conditions, l'éminente dignité et l'engagement¹². Comme la personne est une, et dynamique, en tension entre des pôles contraires, chacune de ces précédentes structures "n'a sa vérité que reliée à toutes les autres"¹³.

L'auteur a confronté ce que dit Mounier avec ce qu'exposent d'autres auteurs qui traitent du personnalisme et des structures de la personne et il constate qu'il y a accord sur l'essentiel. Ainsi, Jean Marie Grevillot¹⁴ dit: la personne est être-dans-le-monde, la personne est ordonnée à la vérité, à la beauté, à Dieu; la personne est libre, la personne est amour et, la personne est conscience, à la fois en soi, par soi et pour soi. Pierre Ganne¹⁵ souligne que Mounier, dans son personnalisme en confrontation avec Marx, cherchait à retrouver la totalité de l'homme, soit: l'homme est un être naturel, un être

¹² Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 135-136.

¹³ Id., p. 17.

¹⁴ Jean Marie Grevillot, Les grands courants de la pensée contemporaine, Paris, Ed. du Vitrail, 1954, p. 166-273.

¹⁵ Pierre Ganne, op. cit., p. 41-42-43-44.

social, l'homme est son action, il est liberté et il a une fin suprême. Paul Ricoeur¹⁶ rappelle les idées fondamentales du personnalisme telles que: vocation et "méditation", incarnation et engagement, communion et dépouillement. La personne est mouvement vers l'Etre et les valeurs...et son fondement dans l'Etre, qui lui est plus intérieur à elle-même qu'elle-même.

Les cinq points suivants caractérisent la personne et regroupent les thèmes majeurs de la pensée d'Emmanuel Mounier sur le personnalisme chrétien. Ce sont:

1. L'acceptation dynamique de soi et du réel.
2. La communication.
3. La conversion intime.
4. La liberté engagée.
5. La découverte de la Valeur transcendantale par le cheminement des valeurs.

Ces cinq caractéristiques de la personne forment les critères de personnalisation parce qu'ils sont constitutifs de la personne. Les personnes ou les structures sociales qui les favorisent seront appelées agents de personnalisation. L'auteur croit que la formulation des critères (1-4-5) telle que présentée plus avant, en favorise la compréhension. Le premier, aurait pu être exprimé

16 Paul Ricoeur, op. cit., p. 141, 160, 163.

LA PERSONNALISATION

54

ainsi: l'acceptation de son existence incorporée (incar-
née); le quatrième: la liberté de choix ou l'adhésion
libre; et le cinquième: l'éminente dignité. Les pages
suivantes expliqueront chacun des critères de personnali-
sation.

B. Critères de personnalisation.

1. L'acceptation dynamique de soi et du réel.

En un premier temps la conscience personnelle
s'affirme en assumant le milieu naturel. L'accep-
tation du réel est la première démarche de toute
vie créatrice. Qui la refuse déraisonne et son
action déraile¹⁷.

Mais son acceptation doit être dynamique, c'est-à-dire,
la personne

doit nier la nature comme donnée pour l'affirmer
comme oeuvre personnelle et support de toute per-
sonnalisation. Alors l'appartenance à la nature
devient maîtrise de la nature, le monde s'annexe
à la chair de l'homme et à son destin¹⁸.

Pour Mounier, accepter le réel, c'est s'accepter incorporé,
incarné, immergé dans la nature mais engagé dans son dé-
passement.

La première réalité rencontrée est celle de son
corps.

17 Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit.,
p. 29.

18 Id., p. 30.

LA PERSONNALISATION

55

Je suis personne dès mon existence la plus élémentaire, et loin de me dépersonnalier, mon existence incarnée est un facteur essentiel de mon assiette personnelle [...]. J'existe corporellement, j'existe subjectivement, sont une seule et même expérience. Je ne peux penser sans être, et être sans mon corps: je suis exposé par lui, à moi-même, au monde, à autrui...¹⁹

De par son corps, la personne connaît la durée et l'espace.

Il fait peser sa servitude, mais en même temps il est à la racine de toute conscience et de toute vie spirituelle. Il est le médiateur omniprésent de la vie de l'esprit²⁰.

Accepter l'incarnation, c'est accepter d'être limité et conditionné par des infrastructures biologiques, économiques et psychologiques. "L'homme presse sur la nature pour vaincre la nature, comme l'avion sur la pesanteur pour s'arracher à la pesanteur²¹." La personne est incarnée: elle a une histoire, un passé, un avenir, un pays, une famille, des biens matériels ou spirituels. S'accepter incarné, c'est s'accepter fini en son corps et capable de dépasser le fini par son esprit.

(Seul il connaît cet univers qui l'engloutit, et seul il le transforme [...]. il est capable d'amour, ce qui est infiniment plus [...]. il est rendu capable et coopérateur de Dieu²².)

19 Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 28.

20 Id., p. 29.

21 Id., p. 30.

22 Id., p. 23.

Le premier critère de personnalisation sera donc l'acceptation dynamique de soi et du réel parce que la première caractéristique de la personne est d'être incarnée

2. La communication.

Mounier affirme que l'expérience fondamentale n'est pas l'originalité, le quant à soi, mais la communication et que le premier souci du personnalisme est de décentrer l'individu pour l'établir dans les perspectives ouvertes de la personne²³.

Le premier mouvement qui révèle un être humain dans la petite enfance est un mouvement vers autrui [...]. L'expérience primitive de la personne est l'expérience de la seconde personne. Le "tu", et en lui le "nous", précède le "je", ou du moins l'accompagne [...]. La personne, par le mouvement qui la fait être, s'expose. Ainsi est-elle par nature communicable, elle est même seule à l'être²⁴.

Si bien que

lorsque la communication se relâche ou se corrompt, je me perds profondément moi-même [...]. On pourrait presque dire que je n'existe que dans la mesure où j'existe pour autrui et, à la limite: être, c'est aimer²⁵.

Ici, Emmanuel Mounier concrétise ce que ce mouvement de communication suppose. Il est facile d'y

²³ Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 37.

²⁴ Id., p. 38.

²⁵ Id., p. 39.

LA PERSONNALISATION

57

reconnaître des expressions courantes utilisées par les directeurs spirituels, les psychologues et les responsables en relations humaines: accueil, don, échange, expression, dialogue...

Voici une série d'actes originaux sur lesquels se fonde une civilisation personnaliste²⁶:

1. Sortir de soi. La personne est une existence capable de se détacher d'elle-même, de se déposséder, de se décentrer pour devenir disponible à autrui. Ne libère les autres ou le monde que celui qui s'est d'abord ainsi libéré lui-même.
2. Comprendre. C'est embrasser la singularité de l'autre de ma singularité, dans un acte d'accueil et un effort de décentrement. Etre tout à tous sans cesser d'être, et d'être moi.
3. Prendre sur soi, assumer le destin, la peine, la joie et la tâche d'autrui.
4. Donner. La force vive de l'élan personnel est la générosité ou la gratuité...car l'économie de la personne est une économie de don.
5. Etre fidèle. Le dévouement à la personne, amour, amitié, ne sont parfaits que dans la continuité. La fidélité personnelle est une fidélité créatrice.

²⁶ Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 39-40.

LA PERSONNALISATION

58

Ce dialogue, cette relation se fait entre personnes et non entre personne et objet. Je traite la personne en objet quand je la catalogue, quand j'en fais un répertoire de renseignements, un instrument. Mais traiter autrui

comme sujet, comme un être présent, c'est reconnaître que je ne peux le définir, le classer, qu'il est inépuisable, gonflé d'espoirs et qu'il dispose seul de ces espoirs [...]. L'amour plein est créateur de distinction, reconnaissance et volonté de l'autre en tant qu'autre²⁷.

Pour terminer, il faut dire avec Mounier que communiquer c'est s'affirmer en tant qu'être:

En libérant celui qu'elle appelle, la communion libère et confirme celui qui appelle. L'amour est la plus forte certitude de l'homme, le "cogito" existentiel irréfutable: j'aime, donc l'être est, et la vie vaut la peine d'être vécue²⁸.

Le personnalisme distingue une hiérarchie de collectivités (le milieu scolaire en est une) "selon leur plus ou moins grand potentiel communautaire, donc leur plus ou moins forte personnalisation²⁹". Il faut donc retenir ici ce même critère: personnaliser, c'est favoriser la communication.

27 Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 41.

28 Id., p. 41.

29 Id., p. 45.

3. La conversion intime.

Ce que Mounier appelait dans son Manifeste au service du personnalisme, intégration et dépassement, il le nomme ici intériorité ou mieux, conversion. Ce mouvement de recueillement est la pulsation complémentaire du mouvement de communication. En ce sens, la personne est mouvement vers autrui; sous un autre aspect, elle est "battement d'une vie secrète où elle semble incessamment distiller sa richesse³⁰".

La vie personnelle commence avec la capacité de rompre le contact avec le milieu, de se reprendre, de se ressaisir, en vue de se ramasser sur un centre, de s'unifier [...]. Ce repli n'est qu'un temps d'un mouvement plus complexe. L'important n'est pas en fait le repli mais la concentration, la conversion des forces. La personne ne recule que pour mieux sauter³¹.

Ce mouvement de recueillement, de méditation est la recherche "d'une présence active et sans fond³²". Se recueillir c'est aussi "réfléchir", car

la conscience intime n'est pas une arrière-loge où moisit la personne, elle est comme la lumière, une présence secrète et cependant rayonnante à l'univers entier³³.

30 Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 51.

31 Id., p. 52.

32 Id., p. 53.

33 Id., p. 54.

La conversion intime peut être conçue comme le flux et le reflux de la mer. Mounier l'appelle appropriation et désappropriation, extériorisation et intériorisation. "La vie personnelle est affirmation et négation successives de soi. Ce rythme fondamental se retrouve dans toutes ses opérations³⁴."

La vie personnelle est "la recherche jusqu'à la mort d'une unité pressentie, désirée et jamais réalisée³⁵." "C'est pourquoi le mot vocation lui convient mieux que tout autre et il a son plein sens pour le chrétien qui croit à l'appel enveloppant d'une Personne³⁶." On parlera plus loin de cet appel, en expliquant le cinquième critère.

"Il faut sortir de l'intériorité pour entretenir l'intériorité [...] car la personne est un dedans qui a besoin du dehors³⁷." Puisque le mouvement d'intériorité et de dépassement, appelé conversion intime, est caractéristique de la vie personnelle, il sera le troisième critère de personnalisation.

34 Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 57.

35 Id., p. 59.

36 Id., p. 60.

37 Id., p. 62.

4. La liberté engagée.

La liberté n'est pas l'être de la personne, mais la manière dont la personne est tout ce qu'elle est [...] Le mouvement de liberté n'est pas seulement rupture et conquête, il est aussi et finalement adhésion. L'homme libre est un homme que le monde interroge et qui répond: c'est l'homme responsable³⁸.

Même si Mounier dans: Le Personnalisme, subdivise la liberté engagée en trois chapitres: affrontement, liberté sous conditions et engagement, la citation précédente montre bien que les trois peuvent être unifiés. C'est d'ailleurs ce qu'il fait dans son Manifeste au service du personnalisme, sous une caractéristique de la personne: la liberté. Pour lui, la liberté de la personne en est une "d'engagement qui loin d'exclure toute contrainte matérielle, implique au coeur de son exercice, les disciplines qui sont la condition même de sa maturité³⁹."

La liberté de l'homme est celle d'une personne incorporée, située en elle-même, dans le monde et devant les valeurs. Elle est donc de fait conditionnée et limitée par la situation concrète. "Être libre, c'est au premier temps accepter cette condition pour y prendre appui⁴⁰."

³⁸ Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 82.

³⁹ Emmanuel Mounier, Manifeste au service du personnalisme, op. cit., p. 77.

⁴⁰ Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 77.

La liberté est affirmation de soi et c'est la personne "qui se fait libre, après avoir choisi d'être libre⁴¹." Je m'affirme en m'exprimant. Qui s'affirme, agit; qui agit, choisit et affronte car

l'amour est lutte; la vie est lutte contre la mort; la vie spirituelle est lutte, contre l'inertie matérielle et le sommeil vital. La personne prend conscience d'elle-même non pas dans une extase, mais dans une lutte de force⁴².

Mounier n'hésite pas à dire que la fidélité dans l'engagement doit aller au-delà de la vie; "Une personne n'atteint sa pleine maturité qu'au moment où elle s'est choisit des fidélités qui valent plus que la vie⁴³." La personne s'édifie dans le choix, car la décision créatrice est source de maturité nouvelle. "Ce qui n'agit pas, n'est pas⁴⁴." L'action occupe une place centrale dans le personnalisme car l'action suppose la liberté. Mounier, parlant d'engagement, donne les quatre dimensions de l'action lorsqu'il répond à la question: que demandons-nous à l'action? Selon lui, ses dimensions sont: 1^o la modification de la réalité extérieure; 2^o notre rapprochement des hommes;

* 41 Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 74.

42 Id., p. 67.

43 Id., p. 68.

44 Id., p. 102.

LA PERSONNALISATION

63

3° notre formation; 4° l'enrichissement de notre monde des valeurs⁴⁵.

En terminant, il est bon de rappeler que la liberté de la personne est celle d'une "personne située [...] valorisée [et entrant] dans le sens d'une libération, c'est-à-dire, d'une personnalisation du monde et d'elle-même⁴⁶." Le quatrième critère de personnalisation est donc celui d'une personne libre et engagée.

5. La découverte de la Valeur transcendantale par le cheminement des valeurs.

La personne est, en définitive, mouvement vers un transpersonnel qu'annoncent à la fois l'expérience de la communion et celle de la valorisation⁴⁷.

Mounier explique ainsi cet appel à la transcendance:

En m'affirmant, j'éprouve que mes actes les plus profonds, mes créations les plus hautes surgissent en moi comme à mon insu. Je suis aspiré vers autrui. Ma liberté même me vient comme donnée, ses plus hauts moments ne sont pas les plus impérieux, mais des moments de détente et d'offre à une liberté rencontrée ou à une valeur aimée⁴⁸.

Ce mouvement de transcendance est ascensionnel car "le dépassement de la personne par elle-même n'est pas seulement

⁴⁵ Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 105.

⁴⁶ Id., p. 79.

⁴⁷ Id., p. 89.

⁴⁸ Id., p. 84.

LA PERSONNALISATION

64

projet, il est élévation, surpassement⁴⁹."

Ce mouvement de transcendance a un terme. Certains le veulent dans des "Valeurs" qui seraient comme des réalités absolues. Les personnalistes cependant, ne sauraient accepter de livrer ainsi la personne à de l'impersonnel; aussi cherchent-ils à personnaliser les valeurs. "Le personnalisme chrétien va jusqu'au bout; toutes les valeurs se groupent pour lui sous l'appel singulier d'une Personne suprême⁵⁰."

Il faut rapprocher ces textes de ce qui a été dit en parlant de la conversion intime. Cet appel du Transcendant: Dieu, est la vocation de l'homme:

Il faut découvrir en soi sous le fatras des distractions, le désir même de rechercher cette unité vivante, écouter longuement les suggestions qu'elle nous chuchotte, l'éprouver dans l'effort et l'obscurité, sans jamais être assuré de la tenir. Cela ressemble plus qu'à rien d'autre à un appel silencieux, dans une langue que notre vie se passerait à traduire. C'est pourquoi le mot de vocation lui convient mieux que tout autre. Il a son sens plein pour le chrétien qui croit à l'appel enveloppant d'une Personne⁵¹.

Ce mouvement vers le Transcendant peut donc être appelé Personnalisation des valeurs.

49 Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 86.

50 Id., p. 86.

51 Id., p. 59-60.

Mounier voit la valeur comme une source vive et inépuisable, un appel irradiant, tendant "invinciblement à s'incorporer dans un sujet concret, individuel ou collectif [...] Son lieu véritable est le coeur vivant des personnes⁵²."

Pour résumer cette partie, on pourrait dire qu'aider la découverte de la Valeur transcendante par le cheminement des valeurs, c'est conduire la personne à la Personne; c'est lui aider à vivre sa relation transcendante. Agir ainsi, c'est faire de la "Théo-éducation". Mounier, parlant de l'éducation de la personne, note:

L'activité de la personne est liberté, et conversion à l'unité d'un but et d'une foi. Si donc une éducation fondée sur la personne ne peut être totalitaire, elle ne saurait être que totale. Elle intéresse l'homme tout entier, toute sa conception et toute son attitude de vie...⁵³

Pour le chrétien, cette relation transcendante se vit dans l'amour du Christ, présent dans son Corps mystique. Depuis l'Incarnation, l'homme ne va vers Dieu que par le Christ⁵⁴. Personnaliser, en ce sens, sera conduire au Christ.

⁵² Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 87-88.

⁵³ Emmanuel Mounier, Manifeste au service du personnalisme, op. cit., p. 99.

⁵⁴ Emmanuel Mounier, Le Personnalisme, op. cit., p. 11-12.

Ce chapitre avait pour but de déterminer ce qu'il fallait entendre par personnalisation. Pour ce, on devait connaître la nature et les caractéristiques de la personne. Les besoins de l'analyse imposaient de "disséquer" la notion de personne, c'est-à-dire d'étudier son fondement, son activité, sa fin; mais, de fait, la personne est unité dynamique, surpassement et appel. L'ordre des critères n'est donc pas chronologique; chacun influence l'autre et l'entraîne dans un mouvement de personnalisation. L'homme est jaillissement, toujours lui-même et toujours renouvelé et agrandi jusqu'à la plénitude de son union à la Personne source de sa personnalisation.

Personnaliser, c'est donc: favoriser l'épanouissement de la personne en ce qui la caractérise essentiellement, soit:

1. L'acceptation dynamique de soi et du réel.
2. La communication.
3. La conversion intime.
4. La liberté engagée.
5. La découverte de la Valeur transcendante par le cheminement des valeurs.

CHAPITRE IV

LE TUTEUR ET LES CRITERES DE PERSONNALISATION

Mounier concevait l'éducation comme un appel à la personnalisation: "l'éducation a pour mission d'éveiller des personnes capables de vivre et de s'engager comme personnes¹." Ailleurs, il précisait sa pensée en ajoutant:

Le but de l'éducation est de mûrir l'enfant et de l'armer (parfois de le désarmer) le mieux possible pour la découverte de sa vocation qui est son être même et le centre de ralliement de ses responsabilités d'homme².

Tout ce qui favorise ce mouvement de personnalisation sera considéré ici comme "agent" de personnalisation. Il faut de plus se demander quel est le premier agent de personnalisation? Pour Mounier: "La personne seule trouve sa vocation et fait son destin³," car

la transcendance de la personne implique que la personne n'appartient à personne d'autre qu'à elle-même: l'enfant est sujet, il n'est ni "res societatis", ni "res familiae" ni "res ecclesiae" ...⁴

C'est aussi la position de la F.C.C.:

1 Emmanuel Mounier, Manifeste au service du personnalisme, Paris, Montaigne, 1936, p. 99.

2 Id., p. 70.

3 Id., p. 70.

4 Emmanuel Mounier, Le personnalisme, Collection Que sais-je?, Paris, P.U.F., 1950, p. 129.

Il nous apparaît que les étudiants ne sont pas que les objets de l'éducation, mais ils en sont aussi, à des degrés divers selon leur âge et leur maturité, des agents et des responsables [...]. Les parents sont les premiers responsables et les étudiants sont les premiers agents⁵.

Le jeune est donc le premier agent de sa personnalisation mais il ne l'est pas seul car la famille, l'école, la société et l'Eglise lui sont une aide en ce domaine. C'est bien ce que soutient Mounier: "L'école est un instrument éducatif parmi d'autres⁶." L'Episcopat du Québec dans son message de mars 1968, déclarait: "L'école n'est pas l'unique milieu où se fait l'éducation des jeunes⁷." En effet, aujourd'hui,

de nombreux facteurs éducatifs viennent influencer l'enfant dès son bas âge, facteurs qui échappent souvent au contrôle des parents ou des mandataires directs des parents: cinéma, lectures, télévision, rencontres sociales, etc.⁸.

L'auteur veut au début de ce chapitre bien resituer le problème de la personnalisation, (de la dépersonnalisation). Celle-ci ne s'accomplit pas uniquement

⁵ Fédération des Collèges Classiques (F.C.C.), La présence de l'Eglise en éducation, Montréal, 1966, p. 35.

⁶ Emmanuel Mounier, Le personnalisme, op. cit., p. 129.

⁷ Episcopat du Québec, Parents et éducateurs face à la réforme scolaire, Montréal, Fides, 1968, p. 8.

⁸ F.C.C., La présence de l'Eglise en éducation, op. cit., p. 35.

à l'école, mais la présente recherche se limitera au milieu scolaire et à l'intérieur de celui-ci, à une personne particulièrement mandatée pour favoriser la personnalisation des jeunes: le tuteur, tel que défini au chapitre deuxième. L'auteur est pleinement conscient que le tuteur n'est pas d'ailleurs le seul agent personnalisant à l'école, mais la recherche actuelle lui impose, ici encore, de se limiter.

L'atmosphère de l'école est l'expression de la communauté des professeurs et des élèves. Il est agent de personnalisation de la même façon que l'air qui nous fait vivre. Celui-ci est irrespirable quand dans l'école les relations interpersonnelles sont inexistantes. Les maîtres de par leur enseignement, leurs contacts personnels et le témoignage de leur vie sont les plus à même de personnaliser. Mais celui d'entre eux qui est tout spécialement mandaté pour ce rôle de personnalisation, c'est le tuteur.

Il s'agit donc maintenant de reprendre chacun des critères de personnalisation et de voir si le tuteur, de par sa fonction, pourrait les favoriser. De cette manière l'auteur pourra vérifier l'hypothèse de travail formulée au début: le tuteur pourrait-il être un des principaux agents de personnalisation à l'école secondaire polyvalente du Québec?

1. L'acceptation dynamique de soi et du réel.

On a déjà signalé que l'acceptation du réel était la première démarche de toute vie créatrice. Cela est particulièrement important pour l'adolescent. Il vit une période de profonde transformation physique et psychologique et la tentation de se réfugier dans le rêve pour fuir la réalité lui devient très facile. Il doit accepter son corps à une époque de sa vie où il en possède si peu la maîtrise, son coeur qui s'éprend si vite et son esprit si avide d'absolu, en un mot, il doit s'accepter comme homme. De par cette incarnation dans la nature, il se voit "en situation" c'est-à-dire, engagé comme malgré lui, car il a sa petite histoire personnelle, son milieu familial et social, ses amis, etc... La vie l'appelle et plus d'un adolescent est pris de panique. Pour certains ce sera la fuite, la peur; pour d'autres, la révolte ouverte ou refoulée.

Le tuteur, par les nombreux contacts personnels qu'il établit avec le jeune, peut l'aider à dénouer cette crise. La meilleure manière d'aider un autre à s'accepter, c'est de le mettre en contact avec un adulte qui s'est accepté totalement et de lui offrir un milieu dans lequel il se sentira accepté. Le tuteur devrait normalement avoir assumé sa propre incorporation et être un

exemple entraînant en ce domaine. A cette condition, le foyer, dont il est le premier responsable, formera un milieu d'accueil très favorable à l'acceptation des jeunes. Vingt élèves, deux rencontres par jour, matin et midi, sont des facteurs permettant une connaissance personnelle réciproque assez rapide, surtout si le tuteur sait dès le début créer un esprit d'accueil et d'ouverture à l'autre à l'occasion de rencontres spécialement organisées à cet effet.

On demande au tuteur de rencontrer, au moins dix minutes par semaine, chacun de ses élèves. Ces échanges devraient permettre au jeune de s'exprimer librement lui-même après un temps; à ce moment l'éducateur l'aidera à se comprendre et puis à s'accepter tel qu'il est avec ses limites personnelles ou familiales vraies, à se valoriser par une prise de conscience de ses capacités et de sa grandeur.

Les échanges dirigés chaque semaine, à l'intérieur du foyer, permettent aux jeunes d'accepter la réalité sous son vrai jour, de l'assimiler et de la maîtriser sans angoisse. Tel qu'il a été dit, de par notre incarnation nous sommes dans un monde où la réalité nous lance un continuel défi: celui de l'engagement. Ce thème sera particulièrement traité lors de l'étude du quatrième critère.

Le tuteur est le professeur qui aura probablement le plus de contacts personnels avec le jeune et les relations les plus nombreuses avec le foyer. Si, dans tout ce qu'il dit, ou fait, il garde une attitude positive vis-à-vis la réalité, le quotidien, le corps et la vie en général, il influencera comme par osmose les jeunes en contact avec lui. Ces derniers développeront alors une acceptation dynamique d'eux-mêmes et du réel, première étape dans le mouvement de personnalisation.

2. La communication.

De par l'incarnation, le jeune est en contact avec le réel, avec d'autres personnes et ce mouvement vers autrui est le mouvement fondamental de la personne. Le jeune se connaît comme "je" par la communication avec un "tu". Comme on l'a dit: être, c'est aimer. Ce critère est la base et la clef des autres.

Les critiques formulées contre les écoles polyvalentes portent principalement sur le point suivant: elles dépersonnalisent car elles ne permettent pas la communication. Soeur Doyon déclare, en effet, qu'à cause des conditions actuelles: "Le Rapport Parent minimise les

relations maître-élève au secondaire⁹." Soeur Richer dit bien que le grand nombre des élèves diminue la possibilité de dialogue¹⁰. La Fédération des Collèges Classiques affirme que

les relations interpersonnelles deviennent parfois irréalisables [...] L'existence et l'intensité de ces relations sont inversement proportionnelles au nombre des personnes qui se côtoient¹¹.

L'auteur veut ici se limiter à prendre la série d'actes originaux proposés par Mounier pour l'établissement d'une civilisation communautaire personnaliste, à savoir: 1° - Sortir de soi. 2° - Comprendre. 3° - Prendre sur soi. 4° - Donner. 5° - Etre fidèle. Il faut examiner si le tuteur, de par sa fonction, pourrait favoriser ces cinq manifestations de la communication, c'est-à-dire, du mouvement vers l'autre.

1°. Sortir de soi. A l'adolescence, le jeune est porté à se replier sur lui-même, ce qui est salubre, comme il sera dit au critère suivant, mais il reste que

9 Raymonde Doyon, Rapport Parent et relations maître-élève au cours secondaire, Thèse de Doctorat présentée à la Faculté de Psychologie et d'Éducation de l'Université d'Ottawa, 1966, p. 144.

10 Léa-Marie Richer, Le dialogue enseignant-élève à l'école secondaire selon le Rapport Parent, p. 128-129.

11 F.C.C., Projet d'étude de la polyvalence, Montréal, déc. 1967, p. 28-29.

la personne est un dedans qui a besoin du dehors, qui doit être capable de se décentrer pour devenir disponible à autrui. Le tuteur peut aider le jeune à aller vers l'autre par l'échange au niveau du foyer. On lui recommande en effet, de préparer des discussions où les jeunes puissent s'exprimer. Dire ce que l'on pense, aide à sortir de soi et rechercher ce qu'il y a de bon dans les opinions des autres, développe l'accueil de l'autre ce qui est une manière d'être disponible à autrui. Le tuteur doit voir à ce que chacun de ses élèves fasse partie d'une activité scolaire ou parascolaire, car ces activités sont autant d'occasions offertes pour le détacher de lui-même et lui faire rencontrer l'autre.

2^o. Comprendre l'autre, c'est sympathiser avec lui, l'accueillir, le connaître et l'accepter tel qu'il est. Le foyer permet aux jeunes de se retrouver souvent. Le nombre restreint d'élèves facilite la connaissance des uns des autres. Le tuteur peut favoriser celle-ci en étant lui-même dès le début de l'année, sympathique à tous, les accueillant avec le sourire, les saluant par leur prénom chaque matin, s'intéressant à tous, voyant à ce que le plus tôt possible, tous aient les volumes nécessaires, comprennent la marche des cours et se sentent en sécurité dans le complexe scolaire. A l'intérieur

du foyer, le tuteur peut agir de sorte que chacun se sente intégré, accepté et valorisé. Pour cela, il peut organiser des rencontres extra-scolaires où les jeunes pourront se manifester autrement qu'au plan intellectuel, telles que réunions mixtes, joutes de quilles, danses, discussions dans le milieu familial ou au restaurant, etc. Le fait de se connaître, de se rencontrer dans d'autres milieux de vie aide les jeunes à se comprendre, à sympathiser et favorise la communication, source de personnalisation.

3°. Prendre sur soi, c'est assumer le destin, la peine, la joie et la tâche d'autrui. Voici un domaine où le tuteur est particulièrement favorisé: les entretiens particuliers amènent chacun des jeunes à se confier et ils le font d'autant plus facilement qu'ils trouvent un adulte accueillant et sympathique, capable de tout écouter. Le milieu familial est peu favorable aux échanges et les adolescents ont tendance à s'en détacher, mais les jeunes sentent le besoin d'un adulte qui tout en restant adulte, se fera l'"ami" capable de partager les joies et les peines. Cette relation tuteur-élève est très certainement thérapeutique car elle permet au jeune de se découvrir et de se libérer. Comme on l'a dit: la communion libère celui qu'elle appelle.

4^o. Donner. L'économie de la personne est une économie de don, de gratuité, de générosité. Aimer, c'est accueillir mais c'est aussi donner. Le tuteur, de par sa fonction, est appelé à donner de son temps, à payer de sa personne afin de renseigner les jeunes sur leurs études, les méthodes de travail et tous les problèmes que ceux-ci pourraient lui poser. A l'intérieur de son foyer où à l'occasion d'entretiens personnels il doit donner le meilleur de lui-même, procurer une information exacte et savoir faire intervenir les spécialistes en orientation, psychologie ou pastorale quand les problèmes le dépassent ou simplement afin de mieux se documenter. Savoir référer les jeunes à plus compétent que soi est un devoir de justice et d'intégrité professionnelle.

De plus le foyer est un excellent milieu où les jeunes peuvent apprendre à se donner. Le tuteur doit être à l'écoute des besoins et montrer aux adolescents à s'entraider. Puisqu'il possèdera un dossier sur chacun, il connaîtra leur force et leur faiblesse au plan intellectuel. Il peut alors organiser des équipes de secours ou de dépannage. Discuter en foyer de méthodes de travail, c'est appeler celui qui possède plus à partager son savoir avec les autres. Il existe aussi dans toute école des mouvements, ou activités parascolaires qui ont pour but d'aider les adolescents à se donner aux autres. Le tuteur

peut donc, à l'occasion d'une rencontre, recommander à certains de participer à ces mouvements. Mais, en ce domaine comme en d'autres, c'est au contact de personnes qui se donnent qu'on apprend à se donner, c'est-à-dire, à aimer. Si le tuteur est la flamme de son foyer, il saura bien embraser les jeunes qui le voient agir.

5°. Etre fidèle dans cette attitude d'accueil et de don est la preuve d'un véritable amour. Les jeunes sentent si on les aime réellement. Si malgré leurs gaffes et leur ingratitude, l'attachement de l'éducateur persiste, ils sauront alors que c'est réellement leur bien qu'on désire, que ce sont eux qu'on aime "pour vrai"... Il est remarquable que de solides amitiés peuvent s'établir entre professeurs et élèves, et au profit des deux, car en libérant celui qu'elle appelle, la communication libère et confirme celui qui appelle.

Si tous les professeurs sont appelés à manifester continuellement qu'ils aiment les jeunes, le tuteur, de par ses nombreux contacts, peut le laisser voir plus souvent et apprendre aux adolescents la fidélité dans leur amitié. Durant cette période de la vie, les "amis" vont et viennent au gré du caprice, de l'humeur, ou de l'égoïsme. Aider les élèves à établir des relations solides entre eux, à l'intérieur du foyer, telle pourrait être

la tâche du tuteur. Sans cesse, il devrait veiller à ce que les antipathies naturelles soient dépassées, il devrait aider à l'occasion, à réparer les heurts inévitables qui pourraient surgir à l'intérieur du petit groupe.

Apprendre au jeune à entrer en communication, c'est lui apprendre à exister en tant que personne, car à la limite, être, c'est aimer. Aimer, c'est: sortir de soi, comprendre, prendre sur soi, donner et être fidèle. Le tuteur est particulièrement placé pour faire poser aux jeunes de tels actes qui sont une éducation à l'amour, c'est-à-dire, une personnalisation.

3. La conversion intime.

Entre 14 et 18 ans, l'adolescent a de façon vive une nouvelle prise de conscience de sa sexualité, de son émotivité et de sa capacité intellectuelle. Ce changement brusque le projette vers l'extérieur sans doute, mais aussi vers l'intérieur, vers une assimilation de ces expériences nouvelles. C'est un repli stratégique, nécessaire pour mieux sauter dans la vie. Ce mouvement de concentration des forces, de subjectivité, concourt à l'unification de la personne; il est le premier temps de la conversion intime, le deuxième sera un surpassement. Chaque réalité, chaque événement, chaque expérience doit être vécue à fond, assimilée pour conduire au dépassement

de soi dans de nouvelles expériences toujours plus engageantes.

Que peut faire le tuteur pour aider le jeune dans ce processus de conversion intime? Est-il nécessaire de rappeler que nombreuses sont les personnes qui entrent en contact avec le jeune, hors de l'école et à l'école? Il n'est pas certain que le tuteur soit celui qui exerce la plus grande influence sur certains élèves, cependant celui-ci est plus favorisé que beaucoup d'autres, car on lui alloue un temps spécial pour aider le jeune à intégrer sa vie, lors de discussions de groupe ou d'échanges personnels. Tout éducateur doit amener le jeune à une réflexion sur la vie; une analyse de texte, un cours d'histoire, de morale, de catéchèse, etc., tout peut servir au jeune pour une méditation, une compréhension de lui-même et du monde dans lequel il vit. La conscience intime devient alors une lumière, une présence secrète et cependant rayonnante à l'univers entier.

Pour le tuteur, l'occasion lui sera très souvent donnée au foyer de laisser les jeunes s'exprimer sur les sujets qui les tracassent. Entre eux, les adolescents peuvent trouver les solutions et si parfois ils s'égarent, il est là pour les relancer dans la bonne direction. Lors de contacts personnels, si l'élève soumettait des difficultés, le tuteur devrait alors suivre la méthode

non-directive pronée par Carl Rogers, étant donné que selon celui-ci:

L'individu a la capacité de réorganiser sa notion du moi de manière à la rendre plus compatible avec la totalité de son expérience, c'est-à-dire, il est capable de substituer le bon fonctionnement au mal fonctionnement psychique et il est enclin à le faire¹².

Comme il est fortement recommandé que le jeune ait le même tuteur plusieurs années, si possible, on peut facilement concevoir que la relation tuteur-élève véritable peut réellement conduire l'adolescent à une conversion intime si l'éducateur a soin de toujours amener celui-ci à se dépasser, à n'en pas rester à la phase d'intégration, se rappelant qu'"il faut sortir de l'intériorité pour entretenir l'intériorité," comme disait Mounier.

Le tuteur, s'il possède les qualités requises, est donc particulièrement favorisé pour aider le jeune à intégrer les expériences vécues, à réaliser son unité intérieure et aussi à dépasser ce repliement sur soi pour se relancer de nouveau dans l'action. Celui qui favorise la vie personnelle, laquelle est affirmation et négation successives de soi, celui-là favorise la personnalisation, et à ce titre, le tuteur a un mandat particulier.

¹² Carl Rogers et Marion Kinget, Psychothérapie et relation humaines, Vol. I, Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1962, p. 204.

4. La liberté engagée.

Comme la personne est une, vouloir la diviser, comme il est fait ici, amène d'inévitables répétitions. Du premier critère, l'incorporation de la personne, découle le fait que celle-ci est "en situation", en relations avec le réel, c'est-à-dire avec des situations concrètes et des personnes déterminées, car l'homme libre est un homme que le monde interroge, ou qui répond: c'est l'homme responsable, a-t-il été dit déjà. Toute liberté, de par l'incarnation, est donc limitée et être libre, c'est au premier temps accepter cette condition pour y prendre appui. Il a aussi été dit qu'être libre, c'est affronter, c'est-à-dire être capable d'affirmation et de négation, c'est aussi et surtout s'engager dans l'action. L'homme agit pour modifier la réalité extérieure, se rapprocher des hommes, se former et enrichir son univers des valeurs.

Il faut maintenant examiner si le tuteur peut favoriser cette personnalisation par le développement d'une liberté qui s'engage. L'adolescent est idéaliste, il croit bien souvent que le rêve ou le désir crée la réalité. Le tuteur peut lui aider à ajuster son idéal dans les limites du possible selon ses propres capacités qui nécessairement sont limitées. Tout ce qui a été dit au sujet

du premier critère sur l'acceptation de soi et du réel serait à répéter ici en parlant d'une liberté sous conditions. Que peut faire le tuteur pour amener le jeune à l'engagement dans l'action?

D'abord, au foyer, il est le responsable, mais cette responsabilité, il la partage. Il peut créer un conseil avec un président élu par les élèves, devant rendre compte à tous de la bonne marche du foyer; il est aussi possible d'organiser des "services" au plan intellectuel, sportif, social, ou décoratif, afin de faire de leur foyer un centre de vie. Le tuteur peut s'assurer que chacun soit activement engagé dans ces services et ait l'obligation de rendre compte à ses compagnons.

L'engagement doit se faire au plan d'une équipe amicale, c'est-à-dire, au plan des personnes. A l'occasion d'échanges, le tuteur peut encourager chacun à donner son opinion franchement, face à ses compagnons. Un problème survient-il, tous cherchent une solution. Ce qui a été dit au deuxième critère sur la communication au foyer serait ici à reprendre dans l'optique de l'engagement personnel vis-à-vis du groupe.

Une école polyvalente devrait compter d'innombrables possibilités d'engagements dans les activités scolaires et parascolaires. Un complexe de 1,500 à 3,000 élèves aura certainement une association étudiante très

forte où l'initiation à la démocratie se fera de façon graduée et concrète. Chaque tuteur devrait examiner de façon spéciale quel est l'engagement de ses élèves dans les activités artistiques, communautaires, sportives du milieu scolaire car celui-ci est un véritable apprentissage de la vie. L'affrontement au réel, aux problèmes, aux personnes est source de dépassement. La passivité menace d'être grande dans une telle masse si l'on ne prend pas soin de créer des centres de créativité et d'engagement. Si l'on ne donne pas aux jeunes des centres d'intérêt, des motifs de vivre, des rêves à réaliser, ils passeront leur agressivité sur les personnes ou les choses dans une vengeance inconsciente pour le mépris qui sera fait de leur capacité d'agir en homme.

Chaque tuteur devrait posséder dans le dossier de ses pupilles une fiche indiquant les différentes activités auxquelles ils ont déjà adhéré dans le passé et dont ils font partie dans le moment afin de déceler ceux qui auraient tendance à fuir la lutte, les contacts avec autrui ou toute autre forme d'engagement dans le réel. Il devrait alors les rencontrer personnellement afin d'aider les jeunes à prendre conscience du fait, en chercher les causes et les solutions. Si l'adolescent se montrait par la suite incapable d'engagement dans les activités de l'école, le tuteur se devrait de consulter le psychologue

scolaire et de lui transmettre le cas si nécessaire.

Le tuteur lui-même doit rendre le témoignage d'un homme engagé, d'abord dans sa profession d'éducateur, mais aussi dans sa vie personnelle, sans crainte de se compromettre car les jeunes ne supportent pas les gens qui jouent au personnage, les caméléons et ceux qui sont incapables d'idées personnelles. Respecter les jeunes, c'est aussi leur montrer qui nous sommes. S'il ne faut pas leur imposer une personnalité, il faut au moins leur en proposer une.

Donc, que ce soit au foyer ou par un contact personnel, le tuteur devrait rendre le témoignage d'un adulte qui a vécu sa liberté au service de valeurs véritables. Les jeunes vibrent à l'appel du témoin, de celui qui incarne l'homme libre et responsable. Le tuteur "libre", crée un mouvement de libération qui n'est autre qu'une personnalisation du réel et des personnes.

5. La découverte de la Valeur transcendante
par le cheminement des valeurs.

L'auteur tout en attachant une grande importance aux critères précédents veut accorder à celui-ci la plus grande place, car il situe la personne dans une dimension de foi: tout en assumant l'humain, il la place dans une vision chrétienne déjà réalisée par excellence dans le

Christ. Le croyant peut sans doute accepter que par le cheminement des valeurs on puisse atteindre Dieu, la Valeur transcendante personnifiée, mais seul le chrétien suivra la pensée de l'auteur lorsqu'avec Mounier il dira que personnifier, c'est conduire au Christ, l'Homme-Dieu, Verbe du Père.

Il faut d'abord considérer que la personne est un "mouvement vers un transpersonnel qu'annoncent l'expérience de la communication et celle de la valorisation" tel que décrit au chapitre précédent. Le tuteur, de par sa fonction, est mis en contact très fréquemment avec un petit groupe et il entre en relation personnelle avec chaque individu dans ce groupe. Il est, plus que les autres professeurs, lieu de rencontre et il est aussi, qu'il le désire ou non, sujet d'identification et ainsi médiateur de valeurs. Havighurst l'a bien compris:

The teacher, with or without awareness, and in direct or indirect ways, transmits not only information and knowledge, but also a wide variety of culture values and attitudes [...]. Children will imitate, consciously or unconsciously, the behavior of those whom they respect and admire [...]. The child learns effectively through imitation; he will imitate those adults whom he has reason to admire and toward whom he feels friendly; he is likely to feel friendliest toward the adult who shows him warmth and acceptance...¹³

¹³ Robert Havighurst et Bernice Neugarten, Society and education, Boston, Allyn and Bacon, 1960, p. 404-405.

Les valeurs sont des buts polarisant les énergies vitales de la personne. Elles agissent comme catalyseurs pour canaliser et multiplier les capacités, unifier la personne en donnant un sens à sa vie. Le tuteur doit connaître

les valeurs propres aux jeunes d'aujourd'hui, car elles sont de solides pierres d'attente à l'évangélisation. Elles sont: non-conformisme, éveil aux problèmes des autres, goût de l'authenticité, amitié, attention aux problèmes du monde¹⁴.

Le tuteur doit accepter la responsabilité de sa fonction de leader d'un foyer, il se doit d'accepter de présenter les plus grandes valeurs car

ce n'est pas endoctriner ou verser dans la propagande que d'offrir la clef du vrai et du juste avec l'assurance qu'on donne le meilleur de soi-même et qu'on rend le plus élevé des services¹⁵.

Dans un monde de changements, il faut montrer aux jeunes des valeurs solides auxquelles ils puissent s'accrocher:

The teacher of tomorrow has to help his pupils, especially those without a religious background, to establish and maintain values as touchstones by which questions of taste, and morals are to be tested¹⁶.

Parlant des valeurs à inculquer aux élèves du secondaire, M. Mathieu rappelle que:

¹⁴ Episcopat du Québec, Parents et éducateurs face à la réforme scolaire, op. cit., p. 9.

¹⁵ Id., p. 8.

¹⁶ Dobinson, "Education Tomorrow", dans Journal of Education, U. of Calgary, vol. 1, n° 1, April 1967, p. 9.

les élèves devront se garder de mépriser ou de méconnaître les valeurs qui n'entrent pas dans les calculs, et qu'on ne peut mettre en équation, les valeurs spirituelles: l'art, la pensée, le désintéressement, l'enthousiasme, la foi, en disant que ces impalpables leviers transportent des montagnes et ébranlent le monde¹⁷.

Le tuteur, bien sûr, ne doit pas être le seul à témoigner de ces valeurs, c'est tout le corps professoral qui est engagé dans ce processus de personnalisation. Si chaque éducateur prend conscience que son enseignement, quel qu'il soit, et sa vie, sont médiation et appel aux valeurs, il deviendra plus responsable et cherchera à vivre dans l'authenticité. Roch Duval le rappelait en ces termes:

Les aspirations des adolescents trouvent à s'insérer et à se satisfaire dans le monde des adultes, de leurs parents, à condition que ceux-ci, même imparfaitement, témoignent d'une authentique recherche de la vérité, de la fraternité humaine, du courage et de la simplicité, à condition que leur vie religieuse soit un appel quotidien à l'amour, qu'ils vivent ce qu'ils croient et ce qu'ils pensent, que, pour sauvegarder un idéal, ils soient prêts à tous les sacrifices¹⁸.

Le tuteur, par ses discussions au foyer et ses échanges personnels, peut éveiller aux valeurs ci-haut mentionnées mais il faut rappeler que les critères

¹⁷ M. Mathieu, Bulletin pédagogique, C.E.C.M., 21 février 1964, p. 3.

¹⁸ Roch Duval, "L'adolescence vingtième siècle", dans L'enseignement secondaire, Québec, 1965, p. 846.

précédents sous-tendent d'autres valeurs telles que: la liberté, l'engagement, la réflexion, la vocation, le travail, l'amitié, l'amour, le dialogue, la dimension existentielle, etc. C'est à travers tout ce qui a été dit que le tuteur peut favoriser et développer la découverte des valeurs et, peu à peu, acheminer le jeune à la rencontre personnelle de Celui qui est la source de toute valeur: Dieu.

Mounier nous fait remarquer que les valeurs trouvent leur véritable demeure dans le coeur des hommes; elles sont donc personnifiées. Dieu, voulant trouver le coeur des hommes, ne trouve pas mieux que de nous parler par son Fils Jésus. Celui-ci est le "sacrement" de l'amour du Père. Pour l'enfant, ses parents sont la preuve que Dieu l'aime. Pour l'adolescent, ses éducateurs sont les médiateurs nécessaires de cet amour divin. Parmi ceux-ci, celui qui devra l'accueillir, matin et midi, le connaître et l'aimer de façon personnelle, c'est le tuteur.

L'école régionale chrétienne sera celle où le jeune pourra comprendre, deviner, ce que Dieu attend de lui, pense de lui, suivant et à travers l'attitude que les éducateurs auront envers lui¹⁹.

Il faut se demander avec l'Episcopat: les jeunes

¹⁹ Rosario Demers, Le Frère enseignant et les nouvelles structures scolaires, Compte-rendu d'une journée d'étude, 14 mai 1966, Cap-Rouge, Québec, p. 6.

n'accepteraient-ils pas mieux la Personne et la doctrine du Christ si l'éducateur chrétien en rendait évidente la fécondité "en joie, en dévouement, en oeuvres de fraternité, en humanité²⁰?"

Certains éducateurs ont tendance actuellement à refuser toute intervention dans le domaine religieux, alléguant qu'il y a des prêtres et des catéchètes dans l'école et qu'il ne leur revient pas de "prêcher". Le tuteur, chrétien, témoigne par sa vie et ses paroles, car ce témoignage doit découler de son Baptême et de sa Confirmation. Il sait encore que si

le respect de la personne du jeune défend à l'éducateur de violenter la liberté de son disciple, ce même respect lui impose aussi d'offrir avec une conviction non dissimulée ce qu'il sait être le meilleur²¹.

Le Frère Henri Tanguay a fait une étude intéressante sur: L'éducateur laïc, conseiller spirituel des adolescents. Il ne voit pas pourquoi ce rôle serait incompatible avec celui du tuteur chrétien.

²⁰ Episcopat du Québec, Parents et éducateurs face à la réforme scolaire, op. cit., p. 10.

²¹ Id., p. 10.

Le dialogue entre l'éducateur et l'éduqué s'engage ordinairement d'une façon occasionnelle et imprévisible. De ce fait, les rencontres demeurent sporadiques. Dans certains cas, cependant, l'adolescent éprouve le besoin de recourir systématiquement à un éducateur de son choix pour résoudre ses difficultés et ses incertitudes. A ce moment, l'éducateur peut être appelé à former une conscience ou à interpréter les appels de l'Esprit [...] Pour l'adolescent, il importe de savoir que l'éducateur est disponible, qu'il est accueillant, discret et compétent²².

L'évolution de l'homme vers une complète maturité est un long cheminement vers Dieu. C'est ce que pense F. Kunkel:

Il faut que l'homme passe par l'exacerbation du moi, par l'opposition aux autres et par la souffrance qui en résulte, pour accéder à la conscience de soi, du monde et finalement à la conscience de Dieu²³.

Avec la venue du Christ, le caractère personnel de la foi est porté à son point maximum, car:

Quelqu'un de notre humanité a pu dire: "Qui me voit, voit le Père." La Nouvelle Alliance est réalisée dans une Personne; une démarche personnelle de conversion est requise pour accéder au salut dans le Christ total²⁴.

Or, les circonstances font que, à la période de l'adolescence, cet appel personnel passe très souvent par la

²² Henri Tanguay, L'éducateur laïc, conseiller spirituel des adolescents, Oeuvre des Vocations La Selliennes, Laval, Québec, 1966, p. 40.

²³ Fritz Kunkel, Psychothérapie du caractère, Coll. Animus et Anima, Paris, Vitte, 1959, p. 47.

²⁴ "Souci chrétien de la Personne", dans Catéchistes, Paris, Procure des F.E.C., n° 56, oct. 63, p. 329.

personne de l'éducateur et parmi ceux-ci, celui qui a le plus de contacts personnels avec le jeune. Le tuteur sera probablement une des personnes qui aura le plus de chance de conduire l'adolescent à la découverte de la Valeur transcendante, c'est-à-dire à la personne du Christ, la Voie, la Vérité, et la Vie. Personnaliser, c'est conduire à la Personne, source et épanouissement des personnes. Tel peut être son rôle, s'il accepte d'être un tuteur chrétien.

Cette partie du travail a permis de confronter le rôle du tuteur, tel qu'explicité au deuxième chapitre, avec les critères de personnalisation choisis au troisième. Le but en était de découvrir si le tuteur, de par ses fonctions, pouvait être un des principaux agents de personnalisation à l'école secondaire polyvalente du Québec. Le tuteur est le personnage clef pour apporter une solution au problème de dépersonnalisation dans les régionales. Et pourtant, le problème demeure toujours d'actualité puisque le cinq mars dernier, le Premier Ministre de l'Etat du Québec invitait les enseignants à de meilleures relations humaines pour combattre la corruption à l'école. "L'inquiétude des parents provient en partie du manque de communication entre professeurs et élèves," a-t-il dit, "car les écoliers sont considérés comme des numéros dans

des corridors où il n'y a aucune chaleur humaine²⁵."

La personne humaine est incarnée, elle est amour, dépassement et engagement dans des valeurs, à la découverte de la Personne déjà mystérieusement présente dans le monde matériel et au plus profond de l'homme. Le tuteur, par ses fonctions, est favorisé pour aider le jeune à entrer dans ce mouvement de personnalisation.

²⁵ Daniel Johnson, dans La Presse, 6 mars 1968, p. 31.

RESUME ET CONCLUSION

L'objectif de cette recherche était de savoir si le tuteur pouvait apporter une solution au problème de la dépersonnalisation posé dans les écoles secondaires polyvalentes du Québec.

L'auteur se devait d'abord de bien situer le problème. Une étude rapide de la situation scolaire a montré la révolution occasionnée par le Rapport Parent et l'introduction de l'école polyvalente dans le monde de l'éducation. Le gigantisme et l'anonymat des complexes scolaires comportent un danger certain de dépersonnalisation. Le Rapport Parent avait déjà prévu cet inconvénient et pour l'éviter, il proposait l'instauration du système du tutorat.

Il était impossible de pouvoir atteindre l'objectif de cette recherche avant de bien définir la nature et le rôle du tuteur à l'école secondaire. Pour cela, il a fallu rendre compte des expériences des pays étrangers qui sous une forme ou une autre avaient fait l'essai de cette formule. Puis, après avoir déterminé ce que le Rapport Parent attendait de cet éducateur-conseil, étudier quelques expériences réalisées au Québec depuis trois ans. Enfin, les dernières directives du Ministère de l'Éducation permirent de rassembler les données nécessaires à

RESUME ET CONCLUSION

94

une ébauche de dossier sur le sujet.

Tous les éléments ainsi groupés, l'auteur a tenté de définir le tuteur, préciser ce que sa fonction exigerait de lui, étudier les qualités requises de ce guide des adolescents. Pour terminer le chapitre, l'auteur a montré comment les critiques et inquiétudes formulées sur le tuteur pouvaient mettre en doute sa capacité de pouvoir personnaliser les jeunes d'un complexe scolaire.

Avant d'aborder directement les éléments de réponse à cette interrogation, l'auteur a voulu situer le problème de la personnalisation. Pour lui, il ne pouvait exister de totale personnalisation que dans l'optique chrétienne telle que formulée dans le personnalisme chrétien dont un porte-parole éminent se trouvait être Emmanuel Mounier.

Pour évaluer l'oeuvre de personnalisation accomplie par le tuteur il fallait des critères. L'auteur les a trouvés dans la définition et les structures mêmes de la personne telle que conçue dans la philosophie chrétienne personnaliste. Dans cette étude, il est clairement apparu que pour personnaliser, il fallait favoriser: 1^o l'acceptation dynamique de soi et du réel, 2^o la communication, 3^o la conversion intime, 4^o la liberté engagée, 5^o la découverte de la Valeur transcendante par le cheminement des valeurs.

RESUME ET CONCLUSION

95

En dernier lieu, l'auteur a confronté le tuteur idéal tel que décrit au deuxième chapitre, avec les critères de personnalisation établis au troisième.

Si l'on accepte comme l'auteur l'a mentionné:

1^o que la personne est un mouvement de personnalisation, donc que c'est l'oeuvre d'une vie, 2^o que les milieux d'éducation de la personne sont aujourd'hui très nombreux et différents, 3^o que l'école n'est qu'un de ces milieux d'éducation, 4^o qu'à l'école les agents de personnalisation sont nombreux, 5^o que la personne elle-même est le premier et principal agent de sa propre personnalisation, la recherche doit alors conclure de façon positive que le tuteur occupe une position favorable pour être l'un des principaux agents de personnalisation à l'école secondaire polyvalente du Québec.

De ce portrait du tuteur idéal, il est nettement apparu que le tuteur est: 1^o le guide et le conseiller d'adolescents, 2^o l'animateur de ce groupe de pupilles (20) réunis en "foyer", 3^o que la formation à donner aux jeunes n'est pas seulement intellectuelle mais totale, 4^o que la qualité première exigée du tuteur sera le témoignage de la maturité humaine et chrétienne.

En confrontant le tuteur avec les critères de personnalisation, il est apparu très clairement à l'auteur que la position favorable du tuteur comme l'un des

RESUME ET CONCLUSION

96

principaux agents de personnalisation en milieu scolaire découle principalement de sa fonction qui, plus que toute autre, lui assure une présence plus assidue aux adolescents, soit par contacts personnels, soit par animation d'un groupe.

En terminant, l'auteur désire rappeler que sa recherche se situe au plan théorique, c'est-à-dire, au niveau d'un tuteur idéal, dans des conditions idéales. Il reconnaît que la réalité est souvent tout autre; ses visites dans des polyvalentes, ses nombreux contacts avec leurs Directeurs et les éducateurs, de même que les quelques expériences du tutorat mentionnées dans le deuxième chapitre lui font réaliser que plusieurs années seront peut-être nécessaires à l'établissement d'un régime de tuteurs qui s'approche de l'idéal proposé ici. La présente étude n'est que le défrichement d'un domaine qui exigerait de nombreuses recherches au plan théorique et pratique.

L'auteur désire terminer en formulant quelques suggestions comme pistes de recherches.

1.- Organisation du tutorat.

Etapes à établir pour l'établissement du système... Temps alloué, par semaine, aux rencontres individuelles; moments de la journée accordés à cette fin... Contenu du dossier de chaque pupille... Réunions au "foyer";

RESUME ET CONCLUSION

97

difficultés concrètes; temps exigé; moments de la journée...
Opportunité de laisser à chaque polyvalente l'organisation
concrète du tutorat; coût d'une telle organisation...

2.- Formation des tuteurs.

Connaissances requises; cours théoriques et stages
pratiques... Nécessité de l'établissement de normes d'ad-
mission au tutorat... Nomination d'un responsable du tuto-
rat à la régionale; son rôle... Formation chrétienne des
tuteurs...

3.- Encadrement des élèves.

Problèmes disciplinaires d'une polyvalente... For-
mes d'encadrement; organisation disciplinaire... Influence
des structures pédagogiques et matérielles d'une polyva-
lente sur le comportement des élèves.

4.- Personnalisation.

Milieux favorisant davantage la personnalisation
des adolescents; meilleurs agents de personnalisation de
ces milieux... Influence des moyens de communication (ra-
dio, T.V., journaux, chansons...) comme agents de person-
nalisation (ou de dépersonnalisation).

Les interrogations foisonnent, le champ de la re-
cherche est ouvert aux éducateurs, aux sociologues et aux
psychologues scolaires. Si l'auteur a pu jeter un peu de
lumière sur le tutorat et la personnalisation à l'école
secondaire polyvalente, il en serait très heureux; son plus
vif désir est que d'autres poursuivent cette recherche.

BIBLIOGRAPHIE

Allaire, Anne Marie, "Le tuteur au niveau secondaire", dans Information, vol. 6, n° 1, sept. 1967, p. 7-10.

En un court article, l'auteur situe le tuteur, son rôle, ses responsabilités auprès de l'étudiant et au sein de l'école. Elle traite aussi de l'organisation d'un tel système en s'appuyant sur les recommandations du Document n° 7, du Ministère de l'Éducation.

Audet, Louis Philippe, Le système scolaire du Québec, Montréal, Beauchemin, 1967, 235 p.

Après un aperçu historique et sociologique, Louis Philippe Audet traite d'effectifs scolaires, d'administration et de financement. La dernière partie brosse un tableau de la société québécoise d'aujourd'hui. Instrument indispensable pour qui se propose une recherche dans le monde de l'éducation.

Bergevin, Henri, Les tuteurs, Document S-6, Alliance des Professeurs de Montréal, 4 p.

Brève analyse d'une expérience du tutorat. Aspects pratiques pour qui songe à l'établissement du système.

Corporation des Enseignants du Québec (C.E.Q.), "Le tuteur", dans Action pédagogique, n° 3, mars 1968, 48 p.

Premier essai dans le but de constituer un dossier sur le tuteur. On y trouve l'analyse de quelques expériences faites au Québec, des opinions, des causeries et le compte-rendu d'une recherche sur le sujet.

-----, L'encadrement des élèves: le tutorat, Rapport du 16^e Congrès de la C.I.C., juillet 1966, 14 p.
Analyse rapide du système des tuteurs à l'École Girard de St-Hyacinthe. On y a joint d'autres documents cités dans cette bibliographie.

-----, Le tuteur, Commission de l'Enseignement Secondaire, C.I.C., octobre 1965, 8 p.

Etude sur l'encadrement des élèves. On y traite du rôle du tuteur, de la compétence nécessaire pour être un bon tuteur, des conditions d'efficacité du système et d'autres implications pratiques.

BIBLIOGRAPHIE

99

Commission des Directeurs d'Etudes du Secondaire,
Le Tutorat, novembre 1967, 13 p.

Analyse d'un projet de mise sur pied du régime des tuteurs au Séminaire St-Sacrement (500 élèves). On y trace les grandes lignes de ce que devrait être le tuteur. Etude très intéressante.

Commission des Ecoles Catholiques de Montréal,
(C.E.C.M.), Bulletin d'Information, Années 1965-1966-1967.

L'auteur de la présente recherche a fait un relevé des trois années signalées afin de bien se mettre au fait de tout le renouveau en éducation spécialement à Montréal.

Copferman, Emile, Problèmes de la jeunesse, Paris, Maspéro, 1967, 170 p.

Le deuxième chapitre traite de l'école pour tous, de sa réforme, de ses inadaptations, des rapports maîtres-élèves... Réflexions intéressantes sur la situation actuelle du monde scolaire, p. 25-52.

Davis, Dale E., Focus on Secondary Education, An introduction to principles and practices, Glenview, Ill., Scott, Foresman Co., 1966, 398 p.

L'auteur trace l'avenir de l'école secondaire. Il en étudie le programme, le rôle du professeur et les problèmes particuliers. L'ouvrage est nécessaire à quiconque oeuvre dans le domaine de l'éducation secondaire.

Demers, Rosario, Le frère-enseignant et les nouvelles structures scolaires, Cap-Rouge, Québec, 14 mai 1966, 68 p.

Compte rendu d'une journée d'étude tenue au Scolasticat intercommunautaire de Cap-Rouge. Etude de la mission des religieux-éducateurs dans un complexe scolaire. On y parle de son rôle de personnalisation.

Dion, Guy, Les tuteurs, Document S-7, Alliance des Professeurs de Montréal, décembre 1967, 10 p.

Guy Dion a présidé un comité d'une dizaine de professeurs. Dans ce document, il nous livre le fruit de leur recherche ainsi qu'un début de dossier sur l'élève à la charge du tuteur. Suggestions pratiques.

BIBLIOGRAPHIE

100

Doyon, Raymonde, Rapport Parent et relations maître-élève au cours secondaire, Thèse de Doctorat présentée à la Faculté de Psychologie et d'Éducation de l'Université d'Ottawa, 1966, viii-155 p.

L'auteur conclut son étude en disant que le Rapport Parent minimise les relations maître-élève à cause de la grande quantité d'élèves dans les écoles proposées et du peu de préparation des professeurs pour faire face aux problèmes posés par ces relations. Elle regrette le remplacement du titulaire par le tuteur et elle doute de l'application possible du système du tutorat.

Episcopat du Québec, Parents et éducateurs face à la réforme scolaire, Montréal, Fides, 1968, 14 p.

Ce message très positif de l'Episcopat du Québec encourage les parents et éducateurs à entrer à fond dans la réforme scolaire. Le document s'attache particulièrement au problème de la formation religieuse des jeunes d'aujourd'hui.

Fédération des Collèges Classiques, (F.C.C.), La présence de l'Eglise en éducation, Montréal, 1966, 160 p.

Étude très approfondie des problèmes que le monde de l'éducation pose à l'Eglise du Québec. Le problème de la confessionnalité et celui de la pastorale des jeunes y sont particulièrement bien étudiés.

-----, Projet d'étude de la polyvalence, Montréal, déc. 1967, 37 p.

Après avoir posé le besoin et l'urgence d'une telle étude, on y établit le principe de la polyvalence, ses modalités d'application et les problèmes connexes. Celui du gigantisme a particulièrement retenu les auteurs.

Gagné, Lucien, Guide des tuteurs, Dossier provisoire (documents), Séminaire St-Augustin, Cap-Rouge, 1967, 25 p.

Après des considérations générales touchant le rôle du tuteur au niveau collégial, on donne des suggestions particulières telles que celles relatives à l'emploi ou la répartition du temps et d'autres sur le travail personnel.

Ganne, Pierre, Introduction à la lecture d'Emmanuel Mounier, Grenoble, Centre Catholique Universitaire, 1965, 75 p.

Ce "pro manuscripto" présente l'intention de Mounier, la genèse de son projet, ses options fondamentales et sa spiritualité. L'auteur l'a particulièrement apprécié à cause de la synthèse de la pensée de Mounier qu'on y donne.

BIBLIOGRAPHIE

101

Genest, Jean, "L'école régionale polyvalente", dans Collège et Famille, vol. 23, n° 1, février 1966, p. 36-47.

Article sur les principaux problèmes concrets soulevés par l'instauration de la polyvalence au Québec.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'élémentaire et du secondaire, Règlement N° 1, Document n° 7, p. 37-39.

Ces quelques pages donnent des directives sur l'établissement du système des tuteurs, des "foyers" (home-room) et du système "maison" (house system). Suggestions pratiques. Document de base pour la présente recherche.

-----, L'école coopérative, polyvalence et progrès continu, Document n° 2, Commentaire sur le Règlement n° 1, 1966, 116 p.

Ces pages établissent l'esprit, le programme et l'organisation de la polyvalence; elles constituent donc la base de toute information sur le sujet. L'auteur a surtout utilisé les pages 53 à 100 sur l'école secondaire polyvalente.

-----, Hebdo-Education, Québec, années 1965-1966-1967.

L'auteur a dépouillé environ cent cinquante numéros d'Hebdo-Education afin d'être bien au fait des réformes et règlements émis par le Ministère de l'Éducation.

-----, Rapport Parent, Montréal, Fides, 1966, Cinq volumes.

Rapport de la Commission Royale d'enquête sur l'Enseignement dans l'État du Québec. Les différents volumes ont été publiés en 1963-1964-1966. Ils renferment les recommandations qui assureront la réforme scolaire au Québec et constituent l'effort le plus considérable fait au Canada dans le domaine de l'éducation.

-----, Vocabulaire de l'Éducation au Québec, Service de l'Information, avril 1968, 65 p.

Cette brochure est la clef permettant une véritable compréhension du vocabulaire employé dans le monde de l'éducation. Il contient plus de 250 définitions, une mise au point sur certains termes inexacts, leur équivalent en français international, les adresses des principaux établissements de formation professionnelle, un répertoire des associations, un organigramme du Ministère de l'Éducation et un tableau schématique du nouveau système d'éducation du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

102

Government of British Columbia, Report of the Royal Commission on Education, B.C., Canada, 1960, 460 p.

Les pages 83 à 100 traitent des complexes scolaires et donnent des statistiques, des observations et des recommandations à ce sujet. Ainsi, selon les Commissaires une polyvalente ne devrait jamais excéder 1,200 élèves...

Grevillot, Jean Marie, Les grands courants de la pensée contemporaine, Paris, Vitrail, 1954, 285 p.

Jean Marie Grevillot explique la pensée personnaliste des principaux représentants d'une telle philosophie. Pages 166-273.

Hamel, Camille, Résultats de l'enquête sur le tutorat, Collège de Victoriaville, nov. 1967, 14 p.

Questionnaire et résultat de l'enquête. Analyse très détaillée et éclairante d'une expérience de tuteurs. Nombreux témoignages de professeurs et d'élèves.

Havighurst, Robert, and Bernice Neugarten, Society and Education, Boston, Allyn and Bacon, 1960, 465 p.

L'auteur y considère la socialisation comme le critère premier de l'éducation. Il montre comment les différents agents de l'éducation favorisent la socialisation. Ouvrage très intéressant pour l'étude du deuxième critère de personnalisation.

Jeunesse Etudiante Catholique, (J.E.C.), Ecole, centre de vie?, juin 1963, 15 p.

Etude réalisée par l'équipe diocésaine de la J.E.C. de Montréal. La recherche établit la nécessité d'améliorer les relations humaines au niveau secondaire. Elle suggère plusieurs solutions concrètes.

Lacroix, Hervé, Le régime des tuteurs dans une école secondaire, Ecole secondaire St-Stanislas, C.E.C.M., 1966, 8 p.

Le Directeur des élèves d'une école secondaire de cinq cents élèves analyse de façon documentée et élaborée, l'expérience mitigée du régime des tuteurs. Conclusions positives au plan des relations humaines.

BIBLIOGRAPHIE

103

Léger, M-Thérèse, Le tutorat, Comité sur le tutorat, Régionale de Chambly, 1965, 9 p.

Considérations générales sur le tuteur et sa fonction à l'école secondaire. On établit d'abord la nécessité du tutorat au plan psychologique, pédagogique et social. Puis, on approfondit la fonction du tuteur, ses qualités et les conditions pratiques de réalisation du tutorat. Etude très bien faite et toujours d'actualité.

Maintenant, Montréal, années 1965-1966-1967.

L'auteur a relevé tous les articles relatifs à l'éducation au Québec, durant les trois dernières années.

Martin, Louis, "L'éducation au Québec en 1967: Polyvalence, mon amour...", dans le Magazine Maclean, vol. 7, n° 9, sept. 1967, p. 13-15, 54-80.

Article intéressant sur la réforme scolaire en marche au Québec. Utile pour une connaissance rapide. Simple et clair.

Mounier, Emmanuel, Le personnalisme, Coll. Que sais-je?, Paris, P.U.F., 1950, 136 p.

Mounier y résume sa philosophie personnaliste de l'existence. Oeuvre de base pour la recherche actuelle.

-----, Manifeste au service du personnalisme, Paris, Montaigne, 1936, 245 p.

L'auteur s'est largement inspiré de cet ouvrage dans lequel Mounier établit les structures de la personne. Celles-ci deviendront les critères de personnalisation utilisés dans la recherche.

National Education Association, (N.E.A.), The High School We Need, Washington, A.S.C.P. Publication, 1959, 28 p.

L'"Association for Supervision and Curriculum Development" a publié ce rapport sur le rôle de l'école secondaire dans l'éducation des jeunes. Elle y étudie le programme d'études, ce qu'un élève du secondaire devrait choisir comme options et les types d'organisation scolaire les plus aptes à assurer l'éducation au niveau secondaire.

BIBLIOGRAPHIE

104

N.E.A., The Junior High School We need, Washington, A.S.C.D. Publication, 1961, 44 p.

Continuation de la recherche commencée par la publication: The High School We Need. On y étudie l'adolescent d'aujourd'hui et de demain, les critères d'un bon "Junior High School" (7^e à la 9^e année), les changements proposés et les éléments essentiels pour assurer ces changements. Ces deux études s'avèrent très utiles pour les éducateurs du Québec au moment où l'on instaure le système de la polyvalence lequel a déjà été expérimenté aux Etats-Unis.

-----, Schools for the Sixties, A Report of the Project on Instruction, Toronto, McGraw-Hill, 1963, 146 p.

Ce volume traite de la programmation, de la planification et de l'organisation de l'enseignement. Il donne une excellente idée des transformations prévisibles et des exigences futures.

N.S.S.E. Yearbook, Individualizing Instruction, National Society for the Study of Education, University of Chicago Press, 1962, 337 p.

Etudes approfondies sur l'individualisation de l'enseignement. L'ouvrage est nécessaire à quiconque s'intéresse à ce sujet d'actualité. L'auteur s'en est inspiré.

Potvin, Laurent, Aujourd'hui, l'école, Alma, Le Phare, 1965, 163 p.

Laurent Potvin traite des problèmes actuels de l'école du Québec en considérant les responsables de l'éducation: les étudiants, les parents, l'Eglise, les maîtres et l'état. Le chapitre sur les maîtres (p. 75-101) est ici à retenir.

Prospectives, Montréal, F.C.C., années 1965-1966-1967.

Cette revue s'est révélée la plus sérieuse pour l'étude des problèmes actuels de l'éducation au Québec. C'est pourquoi l'auteur s'est inspiré des nombreux articles publiés durant les trois dernières années sur les sujets relatifs à l'école secondaire polyvalente.

Reeves, A.W., Educational Administration: The Role of the Teacher, Toronto, Macmillan, 1962, 277 p.

Ouvrage de base dont l'auteur s'est largement inspiré, surtout en ce qui a trait à la planification et l'organisation de l'école. Ce qu'on dit sur le maître, l'élève et les activités scolaires a une grande valeur d'actualité et abonde en suggestions pratiques.

BIBLIOGRAPHIE

105

Relations, Montréal, Bellarmin, Années 1965-1966-1967.

Relevé des articles traitant des problèmes relatifs à l'éducation au Québec.

Richer, Léa-Marie, Le dialogue enseignant-élève à l'école secondaire selon le Rapport Parent, Thèse de Doctorat présentée à la Faculté de Psychologie et d'Éducation de l'Université d'Ottawa, 1966, xv-142.

Cette étude conçoit le dialogue en termes de communion interpersonnelle répondant aux lois d'accueil. L'auteur, à partir de trois enquêtes et des théories de psychologues déduit le besoin de dialogue chez les adolescents. En conséquence, une pédagogie du dialogue est préconisée dans les cadres d'une éducation personnaliste et démocratique. L'auteur, en conclusion, tout en reconnaissant que le Rapport Parent encourage le dialogue, soutient que les conditions scolaires actuelles ne le favorisent pas. Elle suggère qu'on fasse l'expérience des tuteurs afin de promouvoir ce dialogue.

Ricoeur, Paul, Histoire et vérité, Coll. Esprit, Paris, Seuil, 1955, 333 p.

L'auteur donne un rapide aperçu de la pensée de Mounier en mettant en relief les thèmes majeurs de son oeuvre, p. 135-163.

Robichaud, E., et G. Laprade, Adolescents en détresse, Montréal, Ed. du Jour, 1968, 107 p.

Ce petit volume se veut un "plaidoyer pour le bon sens en éducation". Écrit dans un style direct et vigoureux, il nous parle des adolescents, de la famille et de l'école. Il faut ici retenir spécialement la dernière partie: p. 65-102.

Tanguay, Henri, L'éducateur laïc, conseiller spirituel des adolescents, Oeuvre de Vocations La Sallienne, Laval, Québec, 1966, 40 p.

Le Frère Tanguay établit d'abord la nécessité de dialogue éducateur-élève. Après quoi, il montre l'urgence d'une action positive des éducateurs en ce domaine. Il détermine aussi la fonction et le rôle du conseiller. Cette recherche est de grande actualité et va dans le sens de la présente étude sur le tuteur: guide et conseiller d'adolescents, mais l'auteur lui donne une dimension gardée sous silence par le Rapport Parent.

BIBLIOGRAPHIE

106

Toutant, Marcel, Tutorat, évaluation d'une expérience, Régionale de Chambly, 1965, 9 p.

Analyse rapide d'une expérience. Quinze questions auxquelles ont répondu 128 professeurs de la régionale. Etude intéressante quoique très limitée.

Wall, W. D., Education et santé mentale, Paris, Unesco Bourrellet, 1959, 398 p.

L'auteur de la recherche a surtout retenu les points suivants: l'école et l'adolescent, p. 175-207 et les problèmes particuliers à l'enseignement, p. 207-244. Dans cette partie, on y traite du "professeur responsable" dont la fonction est équivalente à celle de tuteur.

SOMMAIRE DE

Le tuteur et la personnalisation
à l'école secondaire polyvalente du Québec¹

Ce travail avait pour but de déterminer la fonction du tuteur et d'évaluer ce dernier en tant qu'agent de personnalisation à l'école polyvalente du Québec.

L'étude consistait, après avoir situé le problème de la dépersonnalisation dans les grands ensembles scolaires, d'abord, à définir le tuteur, sa fonction et les qualités requises. Ceci fut fait à la lumière des expériences réalisées au Québec ou ailleurs, des recommandations du Rapport Parent, et des directives en provenance du Ministère de l'Éducation. En deuxième lieu, il fallait établir les critères de personnalisation à partir des structures fondamentales de la personne telles que définies par Emmanuel Mounier. Par la suite, l'auteur vérifia si le tuteur, de par sa fonction, pouvait être agent de personnalisation, à la lumière des critères établis précédemment.

En conclusion, on reconnaît que le tuteur est favorisé pour exercer ce rôle de personnalisation à cause de sa plus grande possibilité de présence aux adolescents

¹ Jean Delorme, F.I.C., Thèse de maîtrise présentée à la Faculté des Arts, Département des Sciences Religieuses de l'Université d'Ottawa, 1968, viii-108.

SOMMAIRE

108

de l'école secondaire polyvalente du Québec.

La recherche se situait au plan théorique et l'auteur admet la grande difficulté d'établir un tel système. Il recommande que des recherches d'ordre pratique viennent poursuivre ce travail de défrichage.